

La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre alphabétique

D - H

Houdry, Vincent Lyon, 1716

Education des Enfans. Le soin que les peres & les meres en doivent prendre.

urn:nbn:de:hbz:466:1-75863

ECCLESIASTIQUE.
bien mieux pleurer fur lui, & s'attrifter, en mais il faut se réjoüir, lorsque les biens Ecconsiderant combien il va se rendre criminel, clessatiques sont distribuez à ceux qui les par le mauvais usage qu'il sera des richesses meritent par leur vie innocente, par leurs facrées de l'Eglise. Il ne saut pas se réjoüir travaux, par les services qu'ils rendent à l'E-avec les mondains, qui ne sçavent ce qu'ils gise; qui connoissent quels sont ces biens, demandent, qui destrent ce qui les perd, qui volge qu'on en doit faire, & qui se contentant pour eux d'une portion mediocer, accomplissent sidelement l'obligation qu'ils ont

leures choses. Les lâches flateurs qui leur ap-plaudissent, les rendent encore plus fiers, & d'épargner & de se retrancher pour soulager plus attachez à leurs pernicieux sentimens; les pauvres. Le même.

EDUCATION DES ENFANS.

LE SOIN QUE LES PERES ET LES MERES en doivent prendre.

AVERTISSEMENT.

Ous traitons ici l'un des plus importans Sujets, & peut-estre le plus necessaire de toute la Morale Chrétienne; puisque de la bonne ou de la mauvaise éducation des ensans, dépend ordinairement leur bonne ou mauvaise vie, la paix & l'union des familles, le bon ordre des Etats, & la conservation de la pieté, & de la Religion. Il semble d'abord qu'en parlant des Enfans, on devroit plustost parler de leurs devoirs envers ceux à qui ils sont redevables de la vie, que des devoirs qui engagent les peres & les meres envers ceux qu'ils ont mis au monde : l'ordre en seroit peut-estre plus naturel : mais la matiere étant trop ample, pour joindre ces devoirs reciproques dans un mesme corps de discours ; comme la negligence des parens est plus ordinaire, & les desordres qui en arrivent plus dangereux, nous préférerons l'utilité à l'ordre, que nous ne changeons qu'en cette vue, & nous remettons à traiter des devoirs des enfans envers leurs parens, au titre des Enfans, que nous placerons en son lieu; ce petit dérangement n'étant d'ailleurs de nulle consequence.

Ce qu'il y a à remarquer dans cet important Sujet, est que le Prédicateur doit tellement partager son discours, qu'il fasse sentir la grandeur du mal que font les peres & les meres par leur negligence criminelle, & qu'il les instruise des moyens qu'ils doivent prendre pour bien élever, & cultiver ceux que Dieu a confiez à leurs foins, & qu'enfin il leur fasse entendre, que c'est là leur obligation la plus essentielle, & que leur falut est comme atta-ché à celui de leurs enfans.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

Les devoirs des peres & des meres envers velopper davantage les premieres instructions les ensans peuvent se reduire à deux qui qu'on leur a données d'abord, & tâcher de en renserment plusieurs autres; à l'éducation, persectionner cette premiere ébauche par de & au soin de leur établissement. Premierement, ils doivent à leurs enfans l'éducation, & c'est un devoir si essentiel pour eux, que s'ils ne s'en acquittent avec exactitude, ils se rendent tres-coupables devant Dieu; ils ne meritent plus, pour ainfi dire, d'être regardez com-me leurs peres: En effet, quelle obligation auroient les enfans à leurs peres & à leurs me-res, de leur avoir donné une vie, qui les rend criminels & malheureux, s'ils ne travailloient ensuite à reparer le malheur de leur naissance, en leur procurant, par une bonne éducation, une vie fainte & heureuse. Or l'éducation renferme trois choses, ausquelles les parens sont également obligez: sçavoir, l'instruction, l'exemple, & la correction. 1°. Pour l'instruction, il est certain que les parens doivent être les premiers maîtres de leurs enfans. Dès leurs plus sendre inspesse. leur plus tendre jeunesse, & même dès l'en-fance, lorsque leurs cœurs & leurs esprits dociles commencent à être susceptibles des impressions qu'on leur veut donner, on doit s'appliquer à leur donner des sentimens de pieté, de crainte de Dieu, & d'horreur du peché; à mesure qu'ils avancent en âge, & que leur raison se fortifie, on doit leur dé- à qui ils doivent de l'amour & du respect; on

nouvelles connoissances & de nouveaux en-feignemens proportionnez à leur âge, & à leur capacité. Ce n'est pas qu'on prétende qu'il faille negliger de leur inspirer les senti-mens d'honneur, qui convennent à leur état & à leur paissance, mais on yeut faire com-Riens d'honneur, qui convent faire com-prendre, que les parens doivent encore avoir plus de zele à les former aux vertus propres du Christianisme, & à leur faire observer exaetement la Loi de Dieu, & qu'ils prennent garde, qu'au lieu de leur inspirer des senti-mens d'honneur, & de leur apprendre les ulages du monde, ils ne jettent dans leurs esprits des semences funestes de vanité & d'ambition, & ne leur apprennent à suivre les loix corrompues & déreglées du siècle. 2°. Comme la vertu & le vice s'apprennent encore plus promptement & plus efficacement par les exemples que par les instructions; les peres & les meres, pour travailler à l'instruction deleurs enfans, ne sont pas moins obligez de leur donner de bons exemples, que de les bien instruire: Car comme les enfans sont naturellement portez à imiter tout ce qu'ils voyent faire, & fur-tout par des personnes

leçons journalieres du bien & du mal, & les plus efficaces qu'on puisse donner. 3°. La troisiéme chose qui contribue à l'éducation des enfans, c'est la correction, parce qu'elle remedie ordinairement aux fautes où ils peuvent tomber, & qu'elle en empêche les suites. Les parens sont donc obligez de corriger leurs ensans; & ils sont responsables des fautes qu'ils commettent, s'ils ne les préviennent par leur vigilance, ou s'ils n'en arrêtent le cours; en quoi on doit éviter la trop grande mollesse, & la trop grande severité pour les suites qui arrivent d'une part & de l'autre.

Secondement, les parens doivent à leurs enfans le soin de leur établissement : ils sont obligez d'y penser serieusement & de bonne heure; d'y pourvoir efficacement, selon leur état & leur condition; mais plus encore suivant la vocation de Dieu; & afin d'agir en cela conformément aux regles de la prudence chrétienne, ils doivent consulter le Seigneur, examiner l'inclination & les talens de leurs enfans, prendre conseil de ceux qui les conduisent & qui les connoissent. Le malheur est que la plupart des parens ne consultent sur cela que l'ambition, oul'interêt, ou même laiffent aller les choses au hazard, & ne suivent que le caprice de leurs enfans. Il y a deux choses à observer sur ce chapitre. 1°. De prendre garde de les porter à embrasser l'état Religieux ou Ecclesiastique dans la vûe de décharger leur famille; si leurs ensans n'ont ni la vocation, ni les talens propres pour en remplir les devoirs. 2°. De ne pas auffiles empêcher de fuivre là-dessus la vocation de Dieu, quand il les y appelle. Les parens doivent le souvenir qu'ils tiennent de Dieu l'autorité qu'ils ont sur leurs enfans, & qu'ainsi ils ne peuvent, sans une horrible prévaricarion, s'en fervir pour les empêcher de fuivre l'ordre de Dieu, qui leur est marqué par la vocation, &ils doivent le persuader que leurs enfans ne sont plus obligez de leur obeir quand ils veulent les engager à desobéir à

A voir mis des enfans au monde, c'est le moindre bienfait des parens envers leurs enfans; il doit être suivi du soin de les bien élever; parce que ce n'est pas un bien de vivre,

mais de bien vivre, & de vivre éternellement.

C'est pourquoi, 1°. la loi naturelle les oblige à s'acquitter fidelement de ce devoir si essentiel, par lequel les causes doivent donner aux effets qu'elles produisent, ce qui est necessaire pour la conservation, pour le pro-

grés, & pour la perfection de leur être.
2°. L'amour qu'ils portent naturellement
à leurs enfans, & la charité chrétienne qu'ils doivent avoir pour eux, les obligent de procurer leur plus grand bien spirituel & tempo-rel, & l'un & l'autre dépend de la bonne éducation qu'ils leur donnent.

leur gloire ou leur honte, leur joye ou leur supplice, selon qu'ils seront bien ou mal élevez.

leur donne en même temps, ou du moins leur destine trois sortes de vies, qui nous font vaise éducation.

connoître trois sortes de soins, & de provi
3°. L'interêt enfin des enfans & des pasconnoître trois sorres de soins, & de providence à leur égard. Il leur donne la vie natu- rens mêmes ; puisque leur bonheur , ou leur relle, d'où ensuite il pourvoit à ce qui est ne- malheur muruel est attaché à cette éducation

PARAGRAPHE PREMIER. meres, sont à l'égard de leurs enfans, des à une vie immortelle, qui est la fin pour la-leçons journalieres du bien & du mal, & les quelle il les a créez : C'est pourquoi il a à leur égard une seconde providence surnaturelle, qui veille à leur preparer les graces & les moyens necessaires pour leur salut. Enfin il les fait naître parmi les autres hommes ; pour faire une partie de la Republique, & y mener une vie civile: Ce qui fait que par une troisième providence, que nous appellons vocation, & qui est en partie năturelle, & en partie furnaturelle, il les appelle à un tel état, ou à un tel genre de vie. C'est en ces trois choses que les peres & les meres doivent imi-ter Dieu, dont ils tiennent la place à l'égard de leurs enfans.

1°. Comme ce sont eux, dont Dieu se sert pour leur donner la vie naturelle, ils font obligez au foin de leur entretien & de leur conservation, par un amour qui doit

imiter celui de Dieu.
2°. Ils doivent contribuer à leur falut; par la bonne éducation, qui est une seconde vie morale, infiniment plus noble que la premiere, en les élevant dans la vertu, pour leur faciliter le chemin du Ciel.

3°. Ils doivent les aider à s'établir dans la vie civile, en secondant leur naturel & leur vocation. Ce dessein est pris de l'Auteur des Ser-mons sur tous les suets de la Morale Chrétienne,

dans son Carême.

1°. Les peres sont doublement les peres de leurs enfans, quand ils les rendent ver-tueux par leurs instructions, & par leurs bons exemples : sur quoi l'on peut s'étendre fur les avantages & sur les biens que cause une bonne éducation, foit aux enfans, foit aux parens mêmes.

2°. Ils en sont les parricides, quand ils les élevent mal, & qu'ils sont cause de leur damnation, en les soussirant mener une vie libertine & déreglée.

IL y a ordinairement trois grands défauts qui arrivent dans l'éducation des enfans, & qui sont cause de leur reprobation, auffi-bien que de celle des parens mêmes, qui ne font pas affez de reflexion sur l'obligation essentielle qu'ils ont de les bien élever.

10. On les éleve dans un grand oubli de Dieu, sans les instruire des veritez de no-

tre Religion, & des devoirs d'un Chrétien.
2°. On les éleve dans l'amour du libertinage, fans les corriger de leurs desordres, & les abandonnant à leurs paffions déreglées, qu'on ne se met point en peine de reprimer. 3 °. On les éleve dans les maximes du

monde, dans la vanité, dans l'ambition, dans le faste, particulierement les enfans d'une naissance distinguée. Trois choses obligent les peres & les meres à prendre un grand soin de l'éducation de leurs enfans, après leur avoir donné l'êrre

& la vie.

1°. L'interêt de Dieu, qui ne leur a don-30. Le propre interêt des parens mêmes né des enfans que pour les élever dans son les doit engager, parce que ces enfansferont service; aussi lui rendront-ils un compte severe & exact de la maniere dont ils se seront

acquittez de cette obligation. Dreu en donnant l'être aux hommes, blic, auquel ils doivent se rendre utiles, & qui est frustré de ce secours par leur mau-

qu'on leur donne. VII.

10. Les ensans seront un jour la conso-lation ou l'affliction de leurs parens, selon la bonne ou la mauvaise éducation qu'ils en auront reçuë.

20. Ils feront les heritiers de leurs vices & de leurs vertus, aussi-bien que de leurs biens. 3 °. Ils seront la cause & le moyen de leur falut, ou de leur damnation.

VIII. La mauvaise éducation des enfans est une

espece de peché originel.

1°. C'est le peché des parens qui le commettent par leur negligence, & par une pré-varication toute visible au plus essentiel de leurs devoirs: peché grief, comme l'on peut juger de la maniere que Saint Paul en parle; peché presque universel, & qui en comprend une infinité d'autres; peché qui enveloppe toute la posterité de ceux qui le commet-

tent personnellement.
20. Un peché hereditaire dans les enfans, qui heritent des maux, c'est-à-dire, des vices de leurs parens avant que de jouir de la fuccession de leurs biens; qui sont vicieux comme l'ont été leurs parens, & qui étant mal élevez, cette mauvaile éducation est la fource & le principe d'une infinité d'autres

crimes.

Sur l'obligation qu'ont les peres & les meres de bien élever leurs enfans.

1 °. Cette obligation doit être la plus douce aux peres & aux meres ; parce qu'elle est plus conforme aux inclinations de la nature. C'est assez d'être pere, d'être mere pour moyens pour les corriger.

aimer ses enfans, & peut-on les aimer, &

negliger leur éducation?

. Cette obligation est la plus essentielle : c'est par là qu'un pere est veritablement pere, & c'est pour cela qu'il l'est; & quand il s'acquitteroir de tous les autres devoirs, s'il manque à celui-là, qui doit tenir le premier rang, l'accomplissement de tous les autres lui

fervira de peu.

3°. Cette obligation est la plus terrible
pour les parens; s'ils ne s'en acquittent pas, ils sont responsables de tous les pechez que commettent leurs enfans; & quel compte n'auront-ils point à rendre à Dieu ? Tiré des Reflexions du Pere Nepveu, Tome 4.

Sur le faux & le veritable amour que les peres & les meres ont pour leurs enfans.

Premierement, le faux amour est celui, 1°, qui condescend à leurs mauvaises inclinations, & qui connive à leurs vices & à, leurs desordres; 2°, qui est injuste dans la préference qu'il donne aux uns sur les autres, qu'il facrifie à la fortune de ceux qu'ils che-rissent. 3°. Celui qui ne se regle que par les sens, qui cherissent ceux qui sont bienfaits, & qui n'ont que des rebuts pour les autres.

Secondement, le veritable amour est celui, 1 °. par lequel on les aime pour Dieu, on les lui offre & on les éleve en cette vûé. 2°. Celui qui n'épargne rien pour les ren-dre faints & vertueux. 3°. Celui qui ne peut fouffrir leurs vices, & qui employe tous les

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

IX.

faire l'office de Pasteur à leur égard.

Saint Ambroise, l. de Joseph, c. 8. montre comme les peres & les meres doivent aimer leurs enfans.

Le même, Epist. 43. ad Sabinum, il le louë de ce qu'il avoit pardonné à son fils, qui avoit reconnu sa faute.

Saint Jerôme, Epist. 7. que est ad Latam, exhorte cette sainte Dame à bien instruire sa fille dès son enfance, & lui prescrit ce qu'el-

le doit faire, & les écueils qu'il faut éviter. Le même, Epift. 12. qua est ad Gaudemium, donne d'excellens préceptes pour élever une

fille à la pieté, & au service de Dieu. Le même, in cap. 6. Epist. ad Ephes. montre qu'il est souvent necessaire de corriger les enfans.

Saint Gregoire, l. 2. in cap. 3. lib. 1. Regum, rapporte comme Dieu punit severement le grand Prêtre Heli pour n'avoir pas re-pris & corrigé ses ensans, comme il le de-

Origene, l. r. in c. 1. Jobi, montre l'im-portance de bien élever les enfans, & com-

me il faut les aimer. Saint Bafile, Homil. 21. ex variis, tom. 1. fait voir que les enfans ressemblent ordinairement à leurs peres, & se forment sur leur

Le même, dans la préface du livre de Mo-ribus, prouve par l'exemple d'Heli, que les peres sont souvent punis pour les pechez de leurs enfans.

Salvien, I. 1. ad Ecclesiam Catholicam, enseigne la maniere dont les parens doivent éle-

Les Saints SAint Augustin, in Pfalm. 50. montre de ver leurs enfans; & dans le même livre, il eres. Saints SAint Augustin, in Pfalm. 50. montre de ver leurs enfans; & dans le même livre, il eres. Saints SAint Augustin, in Pfalm. 50. montre de ver leurs enfans; & dans le même livre, il eres. tion des enfans, vient de la mauvaise éducation des peres, qui les élevent comme ils

ont eux-mêmes été élevez.

Le même, dans le troisiéme livre, invective fortement contre les peres avares, qui ont pour maxime d'enrichir les enfans qu'ils de-itinent pour le monde, & laissent le moins qu'ils peuvent à ceux qu'ils destinent à Dieu & à l'Eglise.
Saint Chrysostome, Homil. 9. in Epist. ad

Hebraos, montre que les peres & les meres doi-vent regarder leurs enfans comme un dépôt que Dieu leur a confié, & en prendre soin en cette vûë.

Le même, dans l'Homel. 60. sur Saint Matthieu, compare ceux qui negligent l'éducation de leurs enfans, à ceux qui negligent de reparer leur maison qui tombe en ruine, & qui font tout autour de beaux jardins; & dans le même endroit, il fait voir que l'art le plus difficile & le plus sublime qui soit au monde, est celui de bien élever les enfans.

Le même, l. 3. advers. vituperat. vita monastica, apporte les raisons & les causes de la mauvaise éducation des ensans. Et dans le même endroit il traite de scelerats & de parricides ceux qui negligent la correction de

leurs enfans.

Le même, ou l'Auteur de l'ouvrage imparfait sur Saint Matthieu, parle de l'ardeur qu'ont les peres d'avancer leurs enfans, & de les rendre puissans dans le monde, & qui se mettent peu en peine qu'ils soient vertueux & gens de bien.

Le même, Homil. 59. in Genesim, montre

PARAGRAPHE SECOND.

que la plus grande partie des desordres qui se voyent dans le monde, viennent de la mauvaile éducation des enfans.

Le même, Homil. de Anna, & Samuelis educatione, montre comme il faut instruire de bonne heure les enfans à la vertu.

Le même, Homil. de Nativit. septem Ma-chab. enseigne comme les peres & les meres doivent aimer leurs enfans, à l'exemple de la

genereuse mere des Machabées. Le même, ou l'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur Saint Matthieu, fait voir que les meres prennent ordinairement plus de soin du corps que de l'ame de leurs enfans.

Le même, Homil. 7. in Epift. Pauli ad Rom. montre que les peres doivent se mettre plus en peine de rendre leurs enfans vertueux, que de leur laisser de grands biens.

Le même, Homil. 9. m Epift. 1. Pauli ad Ti-moth. montre que le premier devoir des peres & des meres est de bien inttruire leurs enfans & des meres est de bien intruite leurs emais des mes, ou tout et qu'ils dans leur bas âge, & qu'ils doivent préferer te matiere est éloquemn ent traité.

ce soin à tous les autres.

Livre intitulé, de l'Education chrétienne

Le même, Serm. 21. in Epist. ad Ephes. explides enfans, par un Auteur anonyme.

Ad Ephef.

& autres.

quant ces paroles : Patres nolite ad iracundiam provocare filios vestros, &c. enseigne comme les peres doivent traiter leurs enfans, & qu'ils doivent leur donner bon exemple.

Le P. Cordier, dans le premier Tome de la Sainte Famille, traite amplement & methodiquement tout ce qui regarde ce sujet. Cambolas, livre intitule, le Modele de la Vie

chrétienne, ch. 5, sect. 3, traite aussi cette matiere près la Pentecôte. fort au long, & parle en différens paragraph. Le même, Prône pour le deuxiéme Difort au long, & parle en differens paragraph. de la bonne & mauvaise éducation des ensans. Mr. Joly, livre intitulé, Avis chrétiens & moraux pour l'instruction des enfans.

Le P. Louis Camaret, dans le livre intitulé, le pur & parfait Christianisme, l. 2. où il parle des obstacles; met pour le second, la mau-vaise éducation des enfans, & fait voir en plufieurs chapitres, combien elle eft contraire à l'esprit & aux maximes de Jesus-Christ. Le P. Croiset, 2. Tome de ses Reslexions

chrétiennes, traite de l'éducation des enfans. Le livre intitulé, la Morale Chrétienne, liv.

premier, fect. 3. a aussi un long traité sur ce sujet, divisé en plusieurs articles.

Lelivre intitulé, Guerre aux vices, dix-neuviéme combat, contre le faux amour des enfans, montre combien cet amour déreglé est pernicieux aux parens & aux enfans mêmes.

Dans les Essais de Morale, Tome second, il y a un traité de l'éducation d'un Prince, où plusieurs choses peuvent être appliquées à l'éducation des enfans en general.

Le P. Nepveu, dans sa Conduite chrétienne, ch. 4. parle des devoirs des peres & des me-

res envers leurs enfans.

Le même, dans les Reflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année, Tome 4. parle du soin que les parens doivent avoir de l'éducation de leurs ensans.

Le Pedagogue chrétien, p. 1. ch. 6. §.1. & 2. Mr. Gobinet, livre intitulé, Instruction de la Jeunesse, &c. 3. partie, ch. 1. met pour pre-mier obstacle du salut de la jeunesse, le manquement d'instruction, & pour second obstacle au chap. suivant, la trop grande indul-gence des parens, & leur mauvais exemple.

Livre intitulé, Instructions sur divers sujets de Morale pour l'éducation chrétienne des filles, où tout ce qui le peut dire surcet-

Autre livre intitulé, Maximes & Reflexions fur l'éducation de la jeunesse.

Autre livre intitulé, la Connoissance du monde, ou l'Art de bien élever la jeunesse. Henricus Engelgrave, in Luce Evangelica, Les Prédi-

Domin. 6. post Pascha.

Mathias Faber, Conc. 4. in Fest. S. Nicolai.
Mr. Joly, Prône pour le 20. Dimanche a- sur ce sujes

manche d'après les Rois. Le même, dans ses Oeuvres mêlées, a un Sermon fur l'éducation des enfans.

Le P. Texier, dans fon Avent, de l'Impie malheureux.

Le même, dans son Carême.

Monsieur Biroat, Sermon pour le second Jeudi de Carême.

Le P. d'Orleans, au r. Tome de ses Serm. L'Auteur des Sermons Moraux.

L'Auteur des Sermons fur tous les Sujets de la Morale Chrétienne, premier Tome du

Les Lieux Communs de Grenade, titul. Tuventus.

Busaus, in Statibus, de puerorum & adolescen- recueils sur ce sujet tie statu.

Lohner, tit. Educatio.

Ceux qui ont fait des

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.

E Go fum Dominus Deus tuus,zelotes,visitans iniquitatem patrum in filios , in tertiam & quartam generationem eorum qui oderunt me.

Anon-scentulus sum ego, co contemptus: justi-ficationes tum an sum oblitus. Psalm. 118. Magu honorasti stroc tuos, quam me. 1. Reg.

Audi, fili mi, disciplinam patris tui, é ne dimittas legem matris tua. Proyerb. 1.

Tene disciplinam, ne dimittas eam:custodi illam , quia ipsa est vita tua. Proverb. 4. Via vita custodienti disciplinam. Proverb. 10.

Qui pareitvirge, odit filium fuum; qui au-tem diligit illim, instanter erudit. Proverb.

Noli subtrahere i puero disciplinam : si enim percusseris eum virá, non morietur, & ani-mam ejus de infeno liberabis. Proverb. 28.

E suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu jaloux, qui venge l'iniquité des peres sur les ensans, jusqu'à la troisiéme & quatriéme generation, dans tous ceux qui me haiffent.

Je suis un jeune ensant, & méprisé: mais je n'ai point méprisé la justice de vos ordonnances. Vous avez plus honoré vos enfans que moi.

Ecoutez, mon fils, les instructions de votre pere, & n'abandonnez point la loi de votre mere.

Tenez-vous attaché à la discipline, ne la quittez point, gardez-la, parce que c'est votre vie.

Celui qui garde la discipline, est dans le chemin de

Celui qui épargne la verge, hait son fils; mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger.

N'épargnez point la correction à l'enfant; car si youe le frappez de la verge; il ne montra point; & yous dé-livrerez son ame de l'enfer;

Egestas & ignominia ei, qui deserit discipli-

nam. Proverb. 13. Tria sunt difficilia mihi , & quartum peni-tus ignoro , viam viri in adolescentia. Pro-

Virga atque correptio tribuit sepientiam; puer autem qui dimittitur voluntati sue, consundit matrem suam. Proverb. 29.

Sapientiam & disciplinam qui abjicit , in-felix est : & vacua est spes illorum , & labores sine fructu. & inutilia opera eorum. Sapient. 3. Filii tibi funt, erudi illos, & curva illos à

pueritia illorum. Eccli, 7. Erudi filium tuum, & refrigerabit te, & dabit delicias anima tua. Prov. 29.

In filiis agno scitur vir. Eccli. 11.

Qui docet filium suum , laudabitur in illo. Eccli. 30

Non des filio potestatem in juventute. Eccli. 30.

Consusio patris est de filio indisciplinato. Ec-

Ne jucunderis in filiis impiis, si multiplicentur; nec oblecteris super ipsos, si non est timor Dei in illis, Eccli. 16.

Melior est unus timens Deum, quàm mille filii impii, & utile est mori sine filiis, quàm re-linquere filios impios. Ibidem.

Equus indomitus evadit durus , & filius remissus evadet preceps. Eccli. 30.

Pater filiis notam factet veritatem tuam (ô Deus!) Isaiæ 38.

De patre impio queruntur filii, quoniam prop-ter illum funt in opprobrio. Eccli. 41.

Si quis suorum, & maxime domesticorum curam non habet, sidem negavit, & est insideli deterior, 1. ad Timoth. 5.

Patres nolite ad indignationem provocare filios vestros, ut non pusillo animo fiant. Ad Coloss. 3.

Quis filius quem non corripit pater ? Ad Hebr. 12.

Le jeune-homme qui fuit sa premiere voye, dans sa vieillesse même, il ne la quittera point.

Celui qui se retire de la discipline, tombe dans l'indigence & l'ignominie.

Trois choses me sont difficiles à comprendre, & la quatriéme m'est entierement inconnue, la voye de l'homme dans sa jeunesse.

La verge & la correction donne de la fagesse; mais l'enfant qui est abandonné à sa volonté, couvre sa mere de confusion.

Celui qui rejette la fagesse & l'instruction, est malheul'esperance de ces personnes est vaine, leurs trayaux sans fruit, & leurs œuvres sont inutiles.

Avez-vous des enfans, instruisez-les bien, & accoûtu mez-les au joug dès leur enfance.

Elevez bien votre fils, & il vous consolera, & deviendra les delices de votre ame

On connoît un homme par les enfans qu'il laisse a-Celui qui instruit fon fils, y trouvera sa joye.

Ne rendez point votre fils maître de lui-même dans

Le fils mal instruit, est la honte de son pere.

Ne vous réjouissez point d'avoir beaucoup d'enfans s'ils font méchans; & n'y mettez point votre joye, s'ils n'ont point la crainte de Dieu.

Un feul enfant qui craint Dieu, vaut mieux que mil-le qui font méchans; & il est plus avantageux de mourir fans enfans, que d'en laisser après soi qui soient sans

Un cheval indompté devient intraitable, & l'enfant abandonné à fa volonté devient infolent.

Le pere, Seigneur, apprendra votre verité à ses

Les enfans d'un méchant homme se plaignent de leur pere, parce qu'à cause de lui ils sont dans l'opprobre.

Si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particulierement de ceux qui sont dans sa maison, il a renoncé à la foi, & il est pire qu'un infidele.

Peres, ne chagrinez point vos enfans, & n'excitez point leur colere, de peur qu'ils ne viennent à perdre

Quel est l'enfant que son pere ne corrige point ?

Exemples tirez de l'Ancien & du Nouveau Testament.

ment, les peres enseifans la loi du Sei-

Dans l'An- Saint Chrysostome dit que les peres sont cien Tetts- Sles Prédicateurs, les Maitres, & les Apôtres de leurs enfans, & que c'est à eux à leur apprendre la Religion, & la Loi de Dien; ce qui est si vrai, que dans l'Ancien Testament, on remarque plus de trente disserens endroits, où il est expressement parlé de cet-te obligation: Vous direz à vos enfans comà son peuple dans le Deuteronome; voici la Loi que je te donne, je veux qu'elle soit gravée dans ton cœur; mais je veux en même temps que de ton cœur elle passe sur les lévres, pour l'annon-cer à tes ensans. De là vient, que quand ils s'entretenoient eux-mêmes des faveurs singulières qu'ils avoient reçuës de la bonté de Dieu, ils ne manquoient jamais d'ajoûter qu'ils le tenoient d'une tradition ancienne, & que c'étoit là ce que leurs peres & leurs Judic. 6. ancêtres leur avoient appris: Narraverunt patres nostri atque dixerunt: De Agypto eduxit nos Dominus. Pour faire connoître aux peres & aux meres, que leur grande obligation est d'apprendre les veritez de la Religion, & les Commandemens de Dieu à leurs enfans.

eux tous les jours des prieres & des sacrifices, Bel exemple de l'amour que les peres doi-

& pensoit sans cesse à ce qui regardoit leur falut. C'est le modele du soin que vous devez avoir de vos enfans; veiller continuellement fur leur conduite, de crainte qu'ils ne se por-tent à quelque desordre, & qu'ils ne commettent quelque action, qui attire sur eux & sur vous la colere de Dieu ; préserer leur salut à tous les autres interêts; les recombien de graces je vous ai faites. Voici, dit Dieu mander souvent au Seigneur dans vos prieres, & leur donner l'exemple de pieté & de religion.

Imitez le Patriarche Abraham, qui ne se L'exemple mettant pas en peine de ses richesses, & de du faint fes possessions, ne songea qu'à laisser pour abraham, heritage à sa posterité, l'exacte observation des loix divines: ce que Dieu Aclare dans la fainte Ecriture en rendance ce témoignage à fa vertu. Je fçai qu'Abraham ordonnera à fes descendans de garder mes commandemens & mes loix. Mais outre cette pieuse prévoyance, qui s'est étenduë jusqu'à sa posterité la plus reculée; ce grand Patriarche peur encore servir de modéle à tous les peres dans l'appour qu'il porte à son cher & son unique l'amour qu'il porta à son cher & son unique fils Isac, l'esperance de la posteriré nombreume Job, qui dans la crainte qu'il avoit que cela, il fe tint prêt de faire in facrifice de fes enfans n'eussement offensé Dieu, offroit pour ce fils bien-aime à celui qui le ui avoit donné.

L'exemple du faint homme

Job.

PARAGRAPHE TROISIE ME.

toutes les tendresses que la nature inspire en ces occasions.

L'inftruction que David emort don-na à fon fils Salo-

David étant proche de la mort, crût laiffer à son fils Salomon, une grande succession en lui donnant cet avis, & en le portant par ces paroles si touchantes au service du Seigneur: Mon fils, appliquez-vous a connoître le Dieu de votre pere, & le servez avec un cœur parfait, & une pleine volonté: car le Seigneur 3. Reg. c. sonde tous les cœurs, & il penetre toutes les pen-gees des esprits. Si vous le cherchez, vous le trouverez; mais si vous l'abandonnez, il vous rejettera pour jamais. C'est ce que les peres doivent inspirer à leurs enfans; que s'ils vivent felon la loi de Dieu, & s'ils sont fideles à fon service, Dieu aura soin d'eux, & de leurs affaires; que si au contraire ils détournent ce secours par leur mauvaise vie, ils periront éternellement.

L'exemple

Daniel.

fa famille.

Nous voyons dans l'Ecriture que legrand de Tobiele fond de vertu que Tobie s'étoit fait des ses plus tendres années par la bonne éducation qu'il reçut de son pere & de sa mere, fut cause qu'il ne murmura point lorsqu'il devint aveugle; car ayant toûjours eu la crainte de Dieu dans le fond de fon cœur, & ayane observé ses commandemens avec une entiere fidelité, il ne s'affligea point de ce fâcheux accident qui lui arriva; mais il demeura ferme & immobile dans son amour, & lui rendit graces tous les jours de sa vie. Or ce qui fait plus particulierement à notre sujet, est que comme ce saint homme avoit été élevé dans la crainte de Dieu, il n'eut aussi rien plus à cœur que d'inspirer à son sils cette même crainte, la haine du peché, & la fidelité au service du Seigneur, comme il paroît par les faintes & admirables inftructions qu'il lui donna avant que de mourir, & qu'il lui laissa comme un precieux heritage. Le Pere Croiset a tres-bien paraphrase ces instructions au second Tome de ses Restexions Chretiennes.

Quand le Texte sacré fait le recit de l'action genereuse de la chaste Susanne, qui aima mieux s'exposer à être faussement accusée, & poursuivie à mort par deux infames vieillards, que de pecher en la presence de Dieu, en confentant au crime détestable, à quoi ils la sollicitoient: Le Texte sacré, dis-je, at-tribué la cause de cette grande action à sa pieté, & à l'instruction qu'elle avoit reçuë de fes parens; les paroles, dont il fe fert, font remarquables. Elle avoit la crainte de Dien, parce que ses parens étant gens de bien, l'avoient instruite selon la Loi de Mosse. Saint Ambroise n'excuse pas Jacob, tout

juste & tout agréable à Dieu qu'il étoit, pour avoir été cause du desordre de ses enfans, en qui pour amettant une trop grande difference entre eux; gne plus d'amout à & parce qu'il attira sur son fils Joseph, l'envie, & la fureur de ses freres, pour lui avoir Joseph qu'à ses auqu'à les au-tres enfans, donné une robe un peu plus belle qu'aux au-mit le def. tres. Ce qui se renouvelle encore tous les jours odre dais dans les samilles. On service de la contraction de dans dans les familles, où souvent les peres & les ille, meres donnent tout à l'un, sans laisser presque rien aux autres; où l'on regarde l'un comme un enfant legitime, & les autres comme des esclaves. La jalousie se met donc dans la famille de ce saint Patriarche; la jalousie y fait entrer la haine; la plûpart des freres de Joseph le veulent tuer, & tous enfin le vendent aux Ismaelites, qui le menent en Egyp-

vent avoir pour leurs enfans, d'être press te, où il souffre la servitude, les prisons, & de les donner à Dieu, quand il les appellera tous les outrages de la calonnie: Qui a fait à son service, & de saire ce sacrifice, malgré cela? l'amour trop tendre de Jacob; il aimoir Joseph plus que ses autres enfans. Toutes les graces, toutes les careffes, toutes les douceurs étoient pour lui ; c'est que son amour n'étoir pas selon l'égalité de la justice , qui veut que la nature soitici la regle de l'amour, & que les peres & les meres aiment également ceux qui partagent également leur lang.

L'exemple le plus illustre que nous ayons Le finir de du fruit que produit la bonne éducation, est la bonne Eléazar, ce venerable vieillard que l'on vou- éducation font contraindre de manger des viandes de dans la per-fenduës par la Loi, jusques-là même que ses saint vieil-plus intimes amis ayant compassion de sa vieil-ciste, voulurent lui persuader pour conten-ter le Roi, d'user de viandes permises, & de faire semblant d'avoir mangé de celles dus. crifice. Mais ce saint homme considerant son âge, l'éminence de sa dignité, l'honneur & antiquité de sa maison, & la vie irreprochable qu'il avoit menée dès son enfance, par le grand soin que ses parens avoient pris de l'é-lever saintement selon les préceptes de la Loi divine, s'écria, qu'il aimoit mieux mourir; que ce seroit un scandale public, & un piége tendu aux jeunes gens, s'ils voyoient un vieillard de quatre-vingt & dix ans, après avoir été élevé en la crainte & au service du vrai Dieu toute sa vie, lui manquer de fidelité fur ses dernieres années, en renonçant à sa Loi toute sainte, pour embrasser le culte des Idoles.

Je me represente la mere des Machabées, qui dans la violence des supplices soûtenoit de la n le cœur de ses enfans par la vertu de ses paroles. Ce n'est pas moi qui vous ai donné le corps que vous avez, leur disoit-elle, il vient dont il de Dieu; rendez-lui avec courage, ce qu'il faut sir vous a donné avec liberalité; vous êtes ses créatures sans reserve, soyez ses victimes sans partage. Elle les encouragea tous, & les anima à tout souffiir pour la défense de leur Loi. Elle les eût desavouez pour ses ensans, s'ils eussent marqué de la soiblesse; & jamais mere ne témoigna tant de defir de fauver la vie à fes enfans, que celle-ci en témoigna de la leur voir perdre; jamais elle ne les aima plus veritablement, qu'en renonçant en cette occasion à toutes les tendresses du sang & de la nature; aussi se rendit-elle digne par là de les suivre à la gloire qu'elle leur fit acquerir par ses vives exhortations, & souffrit la morten chacun d'eux, avant que de la fouffrir en son propre corps.

Le Grand-Prêtre Heli, en ce qui regardoit sa propre conduite, étoit tres-homme de bien; mais parce qu'il ne fut pas assez ferme pour reprimer les desordres de ses enfans, il se trouva enveloppé dans les terribles vengeances que Dieu prit de leur impieté, & du enfans, scandale qu'ils donnoient à tout le peuple. Plusieurs peres dans le Christianisme, auront le même fort, parce qu'ils ont la même indulgence pour leurs enfans. Quelque reglez qu'ils foient, en ce qui concerne leurs devoirs particuliers & personnels, la mauvaise conduite & les déreglemens de leurs enfans, qu'ils ont negligé de corriger par une tendresse mal-entenduë, & par une mollesse qui ne se peut pardonner, les entraîneront dans le même malheur, & dans la même repro-

bation qu'eux.

Sara, femme du saint Patriarche Abraham.

vertu & sa sagesse, que l'Apôtre Saint Paul d'application à tout ce qui pouvoit être per-nicieux, ou avantageux à son fils Isaac, qu'-Genes. 21. ayant remarqué, qu'Ismaël le fils de sa servante se jouoit avec lui, elle pria son mari de chasser de la maison cette servante & son fils, de peur que par son mauvais exemple, il ne corrompit l'innocence d'Isaac; & Dieu même autorisa cette conduite de Sara, en com-

mandant à Abraham de la contenter en ce

Rebecca, femme du Patriarche Isaac, voyant de Rebeco. que son fils aîné portoit une envie mortelle Genef. 27. au plus jeune, qui étoit Jacob, elle inspira à pays éloigné, où il fut vingt ans à garder les troupeaux au service de son oncle, quoi qu'il fût né de parens si considerables : Mais elle aima mieux le voir separé d'elle, éloigné de fon pays, & reduit à la condition d'un serviteur, afin de prévenir par ce moyen les maux qui pouvoient naître de la haine d'un frere contre un frere, que d'en éloigner l'aîné, qui étant d'un mauvais naturel, avoit besoin de la discipline d'un pere & d'une mere vigilans leurs enfans tout ce qui les peut corrompre & engager dans le mal.

Anne, mere de Samuel, ayant obtenu de d'Anne mere de Santer, ayant opfenu de mere de Santer, ayant opfenu de de mere de Santer, ayant opfenu de mere de santer, ayan confacra au service de Dieu, & le laissa pour tous les jours de sa vie dans le lieu saint, renonçant pour jamais à la consolation qu'elle pouvoit en recevoir. Dieu approuva & benit de telle forte le zele de cette mere, qu'il lui donna depuis plufieurs enfans pour celuilà, quoi qu'elle eut été sterile auparavant, & le petit Samuel étant rempli de ses graces,

L'exemple

devint ensuite un saint Prophete. L'exemple
de Zacharie nous donne pour modeles en cette matiere,
d'Elissis font le pere & la mere de Saint Jean-Baptiste
beth,
Précurieur de Jesus-Christ. Il passe au defert, & quitte la maison d'un pere & d'une
mere fisants, dès sa plus tendre enfance, de peur de se souiller par la moindre faute, & de contracter la moindre tache de la corruption du siécle. Il y mene une vie extraordi-nairement austere; il n'y est vêtu que de poil de chameau ; il n'a que la terre toute nue pour lit; il n'a point d'autre compagnie que celle des bêtes. Il est entierement caché aux hommes; il est sur la terre comme s'il n'y étoit point ; il n'a ni secours , ni biens , ni amis. Cependant Zacharie & Elifabeth ne s'opposent point à ce dessein si particulier, & dont il n'y avoit point eu d'exemple dans les siécles précedens. C'est Dieu qui l'y ap-pelle, cela leur suffit : Ils scavent qu'il est destiné pour être le Précurseur du Messie, &

L'exemple laquelle est si celebre dans l'Ecriture pour sa dinaire : & néanmoins ils n'ont point d'em-de Sura, vertu & sa sagesse, que l'Apôtre Saint Paul pressement de le voir commencer bientôt un nous la fait considerer comme notre mere, si saint ministere. Ils ne préviennent point & comme la figure de l'Eglise, qu'illoue pour par un esprit inquiet les momens de Dieu; ils sa grande foi, & que Saint Pierre veut que laissent leur sils, & un tel sils dans cette obstoutes les semmes qui sont dans le mariage, curité, dans cette pauvreté, dans cette separegardent comme un modele qu'elles doivent ration de tout commerce des hommes, en-imiter; cette sainte semme, dis-je, avoit tant tre les mains de Dieu, sans le rappeller; ils l'abandonnent entierement aux foins de la Providence, fans vouloir, par une tendresse mal reglée, ou par une devotion mal entendue, lui rien prescrire de contraire à ce

que Dieu demande de lui.

Nous n'avons dans le Nouveau Testament L'exemple que trois personnes qui se soient interessées de la mete pour procurer quelque avantage à leurs en-de Z fans. L'une est la mere des enfans de Zebe-de. dée, qui s'adressa au Sauveur pour lui de-mander les deux premieres places de son Royaume, qu'elle croyoit devoir êcre tem-porel, en faveur de les deux enfans : Mais celui-ci, quoi qu'elle l'aimat tendrement, de l'Evangile marque assez, que cette mere, qui sottir de la mailon, & de s'en aller dans un étoit poussée plus par son ambition, que par un veritable amour pour ses enfans, pas favorablement reçuë du Fils de Dieu, qui lui répondit, que ni elle, ni ses enfans, qui l'avoient portée à faire cette indiscrete priere, ne sçavoient ce qu'ils demandoient; pour apprendre en sa personne aux peres & aux meres qu'ils s'abusent, quand ils souhaitent ou s'efforcent de procurer à leurs enfans des richesses, des charges, ou de semblables avantages temporels : qu'ils doivent à la ve-& soigneux. Les meres pourront apprendre rité s'adresser au Seigneur, & demander pour de ces deux exemples, quelle doit être leur eux les graces & les vertus qui leur sont ne-vigilance & leur application à éloigner de cessaires; mais pour les biens de fortune, leur établissement, s'en remettre à la divine volonté.

Le second exemple est celui de la femme L'exemple Cananée, qui s'empresse pour obtenir du mê- de la femme Sauveur la guerison de sa fille tourmentée cruellement par un demon. Le Fils de Dieu la rebute d'abord, la traite d'importune, & lui dit des paroles, qui l'eussent peut-être rebutée elle-même, si elle n'eût eu un extrême desir de procurer quelque soulagement à sa fille. Mais le resus, & les paroles dures dont usale Fils de Dieu en cette occasion, n'étoient, comme remarquent quelques faints Peres, que pour l'exciter à demander avec plus d'ardeur, & de confiance; aussi lui accorda-t-il ce qu'elle demandoit, & sit voir par là, com-bien les prieres, que les peres & les meres sont pour leurs enfans, sont efficaces, particulierement quand on demande pour eux la délivrance des vices ausquels ils sont sujets, & qui sont comme autant de demons qui les

possedent.

Le troisiéme exemple est celui d'un pere, L'exemple qui s'adresse pareillement au Sauveur, pour d'un pere le conjurer d'avoir compassion de son affliction, & de la misere de son fils, qu'un demon muet & fourd tourmentoit depuis fon demon enfance, & qui étoit continuellement en dan- muer. ger de sa vie, comme il est rapporté dans Saint Marc, chapitre neuviéme. Il n'en falloit pas davantage pour exciter la compassion de ce charitable Sauveur, qui avoit fait voir en tant d'autres occasions, le pouvoir & l'empire sou-verain qu'il avoit sur les demons. Mais en cette occasion, il declara à ses Disciples, qui n'avoient pû chasser celui-ci, que ces sortes qu'ildoit prêcher sa venue, & par consequent de demons, (ce que l'on peut entendre des éclater dans toute la Judée, se faire admirer vices & des mauvaises habitudes, que con-& causer à tout le monde une joye extraor- tractent les enfans des seur jeunesse,) ne se

des enfans

chaffent qu'avec peine, & que les parens doi- de jeunes & de prieres. Hoc genus in nullo po- Marc. 9. vent s'efforcer d'obtenir cette grace à force test'exire, nisi in oratione, & jejunio.

APPLICATIONS.

Les enfans les meres doivent

quand ils

frent dans le liberti-

Les peres,

mage.

font des depôis sa-depôis sa-feachez, peres & meres, dit S. Chrysostome, les peres & qu'il vous a mis entre les mains un dépôt précieux, & considerable; vous êtes donc obligez de les conserver avec soin, comme des choses sacrées, & qui portent l'image de Dieu, afin de les pouvoir remettre un jour entre ses mains. Au même temps qu'ils ont été vos enfans, ils ont été aussi les enfans de ce Pere celeste, qui les a confiez à votre conduite; vous devez donc les élever en son nom, & les préparer à cet immortel heritage, qu'il leur veut donner par vos mains. Que cette mere de Samuel entendoit bien cette obligation & ce devoir, quand après avoir reçu son fils par une espece de miracle, elle l'alla consacter aux autels, comme pour mettre ce dépôt en asfurance, & le rendre à celui, qui le lui avoit donné: Commodavit eum Domino; ou comme le tourne S. Chrysostome; depositum accepit, hoc ei restituit, qui dedit. Tiré de Monsieur Bi-roat, Sermon pour le sécond Jeudi de Carême.

Immolaverunt filios suos, & filias suas damoniis. Psalm. 105. dit le Prophete Royal: Ils ont sacrifié leurs fils & leurs filles aux demons. Il parle de ces malheureux peres qui sacrifioient leurs petits enfans aux faux Dieux, les jettant dans une fournaise ardente, pendant que les Prêtres des Idoles, ministres de leur cruauté jouoient de divers instrumens, afin que les peres & les meres n'entendissent pas les cris de ces petites créatures mourantes. Que fait-on dans la plûpart des familles chrétiennes? on immole les enfans au demon de la vanité & du libertinage; & cependant les divertisse-mens, les compagnies, les bals, étoussent les gemissemens de ces aines mourantes, & les conduisent à un malheur éternel, au fon de ces harmonies. Immolaverunt filios suos, & fi-

lias suas damoniis. Le même.

Finolimei, quos iterum parturio, donec forme-tur Christus in vobis. Ad Galat. 4, Les peres & les meres doivent sans cesse avoir dans l'es-& les me-res doivent donner une prit, qu'ils doivent donner une seconde naisvieà leurs fance à leurs enfans, plus noble que la premiere, qui est une vie sainte sur le modele de celle du Fils de Dieu qui est notre regle: qu'ils doivent former Jesus-Christ en eux, par les vertus qu'ils doivent tâcher de leur inspirer; que ces enfans ne sont qu'un commencement d'une créature de Dieu, comme parle un autre Apôtre, à laquelle ils doivent donner les derniers traits de perfection, par leurs in-ftructions, leurs sages conseils, & leurs bons exemples. Il faut vous persuader, peres & meres, que vous êtes comme des Peintres,

& des Statuaires, & que vos enfans qui sont dans votre maison, sont comme de belles images, & des statues d'or, que vous devez former, tailler, & embellir chaque jour, jusqu'à ce que Jesus-Christ y soit entierement produit & formé. Travaillez continuellement à orner leurs ames de toutes fortes de vertus.

Les peres Videte ne frandalizetis unum de pufillis iftiss les meres Matth. 8. Si on se doit conduire avec beaucoup de circonspection en presence des jeunes enfans en general; les peres, & les men'etre point res en particulier, doivent prendre garde de rance, & leur impolitesse: Confusio patris est Eccli. 22. fion, ni la ne point servir de pierre de scandale à leurs de silio indisciplinato. Rien donc ne doit être Tome II.

Ommodavit eum Domino, 1. Regum, c. 2. Anges tutelaires. Ce qui ne s'entend pas seu- pette de lement du mauvais exemple, qu'ils pourroient fans, leur donner, mais encore de leur negligence & du peu de soin de les former aux bonnes mœurs, ce qui est l'occasion & la veri-table cause de leur perte. Aussi est-ce l'une de ces choses, dont Dieu demandera un compre plus severe. La molle complaisance qu'ils ont quand ils leur voyent faire des fautes, entretient les enfans dans le vice, & les dispose à de plus grands desordres; en negligeant de les instruire, ou en leur donnant une mauvaile éducation, ils sont la cause de leur perte ; c'est ce qu'on peut appeller, les scandaliser. Videte ne scandalizetis unum de pu-

fillis iftis.

Quis putas puer iste erit? Luc. 1. Si l'on de- Les enfins mandoit, comme on fir autrefois du grand font tels aurefois du grand font tels qu'est l'é-saint Jean-Baptiste, que pensez-vous que se-ra cet enfant, que vous élevez selon les ma-ximes & l'esprit du siècle? Vous pourrez bien donne, me répondre, qu'il sera grand de le prop me répondre, qu'il fera grand dans le monde par les avantages d'une illustre naissance, que vous lui donnez ; par les grands biens , & les éminentes charges que vous lui laissez; mais pourrez-vous bien dire, comme on a dit du grand Saint Jean, qu'il sera grand de-vant le Seigneur? Vous, qui flatez ses passions, qui entretenez ses vices, qui condes-cendez à ses desordres, qui souffrez, & qui autorisez son libertinage & ses friponneries; répondez au contraire, qu'il sera tel que vous l'avez fait, & que ces mauvais commencemens que vous lui donnez, ne se termineront qu'à une mauvaile fin. Monsieur Fromen-

tieres, Sermon de Saint Jean-Baptifle.

Quantum temporis est ex quo et hot accidit? Les victes
At ille air: Ab infantia. Marc. 9. L'Evangeliste qu'on a
Saint Marc rapporte qu'un jour un pete ameton fils à Jesus-Christ afin qu'il le delivrat nesse, ded'un demon muse. G surant avail déchè ci nesse, ded'un demon muer, si furieux qu'il déchiroit meurent le corps de ce pauvre jeune homme. Le Sauveur avant que de le délivrer, demanda de unis quand les invaes de la délivrer de de dant tout puis quand ce jeune homme étoit possedé. la vis. Le pere lui répondit : Ab infantia, dès son enfance. Nous pourrions bien dire la même chose de la plûpart des enfans Chrétiens que le demon possede par le vice; car si je deman-de à ce jeune libertin, depuis quand êtes-vous blasphémateur, impudique & débauché : il me répondra: Ab infantia; a peine sçavois-je par-ler, qu'entendant les blasphémes de mon pe-re, & les imprécations de ma mere, je commençai à les imiter. Ils ne m'avoient jamais encore parlé de Dieu, ni appris à faire mes prieres, qu'ils m'avoient déja appris à dire des paroles infames, & à chanter des chanfons lascives : Ab infantia. Pris du Pere Texier;

dans son Carême. Erudi filium tuum, & dabit delicias animatua. Cest le Prov. 29. Un pere & une mere n'ont point confolation de plus douce ni de plus foilide confolation des parens de plus douce ni de plus solide consolation, des parens dit le Sage, que d'avoir des enfans bien éle- enfans bien vez. Qui docet filium suum, laudabitur in illo elevez. Rien ne fait tant d'honneur à un pere que Eccli. 301 la bonne éducation de ses enfans. Rien aussi ne deshonore plus un pere & une mere que les mauvailes mœurs des enfans, leur igno-

ment pen-

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

V Alde perniciose sentiet silius patris lenitatem , ut postea juste sentiat Dei severitatem. Augustin. Psalm. 50.

Non laudo in homine, quod video in tigride, (nempe amorem in filies.) Idem, Homil. 38. ex

Non laudandus est qui filios amat , sed detestandus qui non amat. Idem , ibidem.

O dolosa libertas : ô grandis filiorum perditio! ô paternus amor mortiferus ! Ecce filios se dicunt diligere, quos jugulari procurant; dicunt eos amare, quibus jam dispendia parant. Idem, vel alius author Serm. 33. ad fratres in Eremo.

mure , quious jum uispenant per a dius author Serm. 33. ad fratres in Eremo.
Fieri non potest ut silius istarum lacrymarum pereat. Lib. 3. Consess, c. 12.
Quanto amplius diligunt silios, patres, tanto

Quanto amplius diligunt filios, patres, tantò amplius ad bonam vitam compellunt. Idem, Epilt. 167.

Difficulter eraditur , quod rudes animi perbiberunt. Hieronymus Epist, ad Lætam.

Portare debemus , (nempe in sinu) quos corrigimus , & corrigere quos portamus.) Gregor. Homil. 17. in Evang.

Adolescentes magis metu quam ratione revocantur à vitio. Ambros. I. de Josepho Patriarcha.

Ad negligentiam patrum refertur infolentia filiorum. Idem.

Jungat liberos aqualis gratia, quos jungit aqualis natura. Idem, lib. de Josepho, c. 2.

Meminisse debent patres, quia & ips suerunt filit, & noluerunt utique exacerbari à patribus : filit quoque cognoscere debent, quod seturi sunt patres, & nollent inbonorari ab eis. Ideired utris, exhibeant invicem, quod exquirunt ab invicem. Idem, Epist, ad Epiph. 6.

Magnum depositum habent parentes, filios. Chrysost. Homil. 9. in Epist. ad Hebræos.

Magna est natura tyrannis, & inexpugnabilis viscerum necessitas. Idem, Homil, 17. ad popul. Antioch.

Apostoli estis familia vestra; hanc Apostolus vocat Ecclesiam domesticam; huic presidetis, hanc instruitis. Idem, in hac verba, Ecclesia domestica.

Libri funt, labia parentum, nempe ad erudiendos filios. Idem, lib. adverf, vituperat, vitæ monalf.

Adolescentia tamquam subacta & mollis cerà est, qua impressas quascumque formas in se facile recipit, & mollissimè cedit. Basil, in Regulsusius inter. c, 15.

Omnia que deliquerint filii, de parentibus requirentur, qui non erudierint neque corripaerint

ees. Origen. lib. 2. in Job.
Oftendite eis (filiis) de vestra conversatione sugere malum, appetere bonum, odisse peccatum,
timere judicium, & amare Deum. Eusch. Emistenus, Homel. 4. Epiph.

missenus, Homil. 4. Epiph.

Non parentes, sed peremptores. (Sic eos vocat qui male liberos instituunt.) Betn. Serm. 2. super missus est.

Ex hoc affectu, quo amare nos fecit, Deus, pignora nostra, intelligere nos voluit quantum ipse amaret pignora sua, Salvianus, lib. 4. de Providentia.

Dens enris suis patres affeciat. Chrysostom.

U N fils éprouvera à fon grand dommage la trop grande douceur d'un pere, pour être exposé enfuite à la juste severité de Dieu.

Je n'ai garde de loiier dans un homme l'amour envers fes enfans, quand je vois la même chose dans les tigres, & les bêtes les plus seroces.

Un homme n'est pas tant à loüer en ce qu'il aime ses enfans, qu'il seroit à blâmer & à détester s'il ne les aimoit pas.

O trompeuse liberté, cause de la perte des ensans! amour dérèglé des peres! ils disent & declarent qu'ils aiment ceux dont ils procurent la perte, & à qui ils préparent une mort tres-cruelle par une malheureuse indulgence.

Il ne se peut faire, qu'un fils qui a coûté tant de larmes à une si pieuse mere, perisse éternellement.

Plus les peres aiment tendrement leurs enfans, plus ils tâchent de les obliger à mener une vie irreprochable.

On n'efface, & on n'arrache qu'avec une extrême difficulté les habitudes qu'on a prifes dès fes jeunes années.

Nous devons avoir une tendre affection pour ceux à qui nous faisons la correction; & nous devons travailler à la correction de ceux que nous aimons de la sorte.

C'est plûtôt la crainte que la raison qui détourne les jeunes gens du vice auquel ils sentent du panchant.

On doit attribuér l'infolence, & la trop grande liberté des enfans à la negligence des peres qui manquent à les corriger.

Il faut que les enfans soient unis ensemble par la grace, comme ils le sont par la même nature qu'ils ont reçuë.

Les peres se doivent souvenir, qu'ils sont fils d'autres peres, & qu'ils n'ont pû souffiir d'être maltraitez de leur parens; mais les enfans doivent aussi songer que peut-être ils seront un jour peres, & qu'ils ne vou-droient pas que leurs enfans les deshonorassent. C'est pourquoi, qu'ils rendent reciproquement les devoirs qu'ils exigent les uns des autres.

Les enfans font un grand & facré dépôt, que Dieu a confié aux parens.

C'est une espece de tyrannie que la nature exerce sur les cœurs de ceux qui ont des ensans, & une necessité qu'elle a imprimée dans leurs entrailles, de les aimer comme eux-mêmes.

Peres & meres, vous êtes les Apôtres de votre famille; c'est ce que Saint Paul appelle une Eglise domestique; vous êtes établis les administrateurs pour la conduire, & les docteurs, pour l'instruire & l'enseignèr.

Les lévres des parens sont des livres éloquens pour instruire leurs enfans.

La jeunesse est comme une cire molle & maniable, qui reçoit toutes les figures qu'on y veut imprimer, & cela fans peine & fans resistance.

De toutes les fautes que commettent les enfans, on en demandera un compte exact aux parens, qui ne les auront pas infirmts, ni corrigez

auront pas inftruits, ni corrigez.

Apprenez, peres & meres, par votre converfation & par vos manieres à vos enfans, à fuir le mal, à vouloir le bien, à hair le peché, à aimer Dieu, & à craindre fes jugemens.

Les personnes qui n'ont pas soin de bien élever leurs enfans, n'en sont pas tant les parens que les meurtriers & les bourreaux.

Par cet amour que Dieu a inspiré aux hommes pour ceux à qui ils ont donné la vie, il a voulu faire entendre combien lui-même a aimé ses enfans, à qui il a donné la vie de la nature & de la grace.

Dieu veut bien partager avec les peres les soins que

Esto filiis tuis pater, non proditor. Cyprian. Serm. 1. de Eleëm.

sa Providence prend des enfans. Soyez veritablement les peres de vos enfans; & non les traîtres, pour les livrer au démon.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce que l'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

les meres doivent donner àleurs enfans, bonne édu- c'est de les élever dans la crainte de Dieu, cation, & en quoi el- de les instruire, ou de les faire instruire des le sonsiste. choses necessaires à leur salut, & aux devoirs de la vie civile selon leur condition; veiller fur leurs mœurs & fur leur conduite, les corriger de leurs défauts, les entretenir selon leurs moyens, & enfin les aider à s'établir dans l'état où Dieu les veut & les appelle: en cela confistent les devoirs qui obligent les parens envers leurs enfans.

voulu qu'il y eût des

On demande pourquoi Dieu a établi cet ordre de sa Providence, que nous voyons olu qu'il dans la propagation du genre humain, & es & des pourquoi il a voulu qu'il y eût des peres & des enfans, & que les uns fussent produits par les autres ; car il pouvoit créer immediatement tous les hommes de sa main, comme il a créé tous les Anges, parmi lesquels il n'y a ni peres, ni enfans, & qui ne connoissent pas les noms de nos alliances. Saint Chry-foftome dit, qu'il a voulu qu'il y eût des pe-res parmi les hommes, afin qu'ils apprissent par l'experience de l'amour qu'ils ont pour leurs enfans, celui que Dieu a pour tous les hommes, en qualité de leur Pere & de leur Créateur; mais d'autres croyent, avec au-tant de probabilité, que ç'a été pour sauver les uns plus doucement & plus efficacement par le ministere des autres ; c'est-à-dire, afin de sauver les enfans par le soin, & par la cooperation des peres.

C'est pour Dieu a voulu, que le mariage sût un Sa-cette raison crement, afin de consacrer les sources, d'où que Dieu a devoient naître les enfans, & afin de tirer de voulu que la fanctification de leursperes des dispositions fur un sa- à les sauver: car il faut remarquer qu'une partie des graces de ce Sacrement sert pour conduire les peres & les meres dans l'éducation de leurs enfans; aussi faut-il avouer, qu'un pere & qu'une mere, quand ils font gens de bien, & qu'ils s'acquittent fidelement de leur charge, font de puissans moyens du falut, & de la prédestination de leurs enfans.

De l'amour res & les

Une des plus puissantes raisons qui obligent les peres & les meres de travailler à la fainteté de leurs enfans, se prend de l'obligavent à leurs tion qu'ils ont de les aimer; il ne faut point ici employer les raisonnemens, pour persuader les peres & les meres, qu'ils doivent aimer leurs enfans; la nature, qui inspire cet amour aux tygres, & aux bêtes les plus feroces, les instruit assez sur ce point. Aussi voyons-nous souvent, que pour les aimer trop & d'un amour trop naturel, ils les aiment mal, & d'un amour déreglé, quand il n'est pas subordonné aux loix divines; quand ils soussirent qu'ils soient vicieux, pour ne pas leur déplaire, ni les contrister; quand ils ont plus de foin de leur corps que de leur ame; quand ils ont plus de soin de leur amasser des biens temporels, que de leur faire acquerir des vertus. C'est pourquoi, asin que cet qu'il y ait un mal, ni plus univerlel, ni plus se durait amour soit juste & reglé, ce doit être une charité chrétienne, qui oblige à les aimer se éducation des ensans. C'est une seconde une compour Dieu, selon les ordres de Dieu, qui espece de peché originel; car il n'est gueres de peché originel; car il n'est gueres de peché originel car il n'est gueres de peché originel. Tome II.

'Education chrétienne, que les peres & d'eux, & n'oublier jamais qu'ils sont plus à Dieu qu'à eux.

La plupart des peres & des meres ne font La fin pour pas affez de reflexion sur les vûes, & sur les laquelle desseins de Dieu, quand il leur donne des des enfans: car ils ne doivent pas s'imaginer que sux peres & su ce soit pour la gloire ou pour le soûtien de aux meres, leurs familles, pour leur satisfaction, pour laisser des heritiers de leur nom, & de leurs grands biens, pour succeder à leurs charges ni même pour la conservation des Etats: & pourquoi donc? C'est uniquement pour faire des prédestinez & pour peupler le Ciel; & en un mot, afin qu'ils contribuent à donner une vie heureuse & éternelle à ceux à qui ils ont donné la vie du corps. C'est donc ce qu'ils doivent principalement avoir devant yeux, & à quoi ils doivent appliquer leurs premiers foins.

Ceux qui vivent dans le Paganisme, & qui Difference n'ont pas de plus hautes lumieres que celles tiens & des de la raison, ne pensent qu'à remplir le mon-Payens, sur de d'hommes infideles comme eux, ils ne l'éducation leur donnent d'autre éducation que celle que des enfans, la nature corrompue leur inspire. Ils n'ont d'autre dessein sur eux, que celui de les éle-ver à quelque fortune temporelle; parce qu'ils n'en connoissent pas une meilleure. Mais les peres Chrétiens les élevent pour le Ciel, & pour en faire autant de Prédestinez,

C'est à titre de justice, que les peres & les Les peres meres sont obligez de procurer à leurs en des controlles de les meres sont obligez de procurer à leurs en des controlles de les meres sont obligez de procurer à leurs en des controlles de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de procurer à leurs en de les meres sont obligez de les meres de les meres sont obligez de les meres sont obligez de les meres de les fans une sainte & chrétienne éducation, parque c'est un axiome reçu dans la Philo-ffice de fophie, & fondé sur la raison, que les causes donne une qui donnent l'être à une chose, lui doivent cation à donner consequemment tout ce qui lui est leurs en necessaire pour son ornement & pour sa fans, perfection. Ainfi, Dieu, comme remarque Saint Thomas, est obligé par une espece de convenance naturelle, de donner aux créatures, ce qui est necessaire pour leur conservation, & pour l'accomplissement de leur être: & c'est sur ce sentiment si raisonnable, qu'est fondée l'inclination des peres & des meres après avoir donné la vie à leurs enfans, de leur laisser dequoi les entretenir conformément à la condition où ils ont été mis par leur naissance. Ce soin est juste, & on ne le peut blamer : mais de ces devoirs naturels, on doit tirer une obligation plus relevée, & une justice surnaturelle qui oblige les peres & les meres de n'arrêter pas leurs les peres & les meres de n'arreter pas leurs foins à ces biens perissables; mais de pourvoir à la fainteté de leurs enfans, & à leur bonheur éternel; puisqu'il y a deux sétres disferens dans un homme Chrétien, l'être naturel, & l'être surnaturel; & c'est à l'achevement & à la persection de ces deux êtres, que les peres & les meres doivent pourvoir duvant ces deux conditions, où la Providence les dessines dence les destine

Après le peché d'origine, je ne sçache pas La mauvai-

EDUCATION tractons-nous par le peché personnel de nos peres & de nos meres, & c'est une seconde nature, qui n'est gueres moins corrompué que la premiere. C'est le peché de nos peres & le nôtre; le leur en principe, le nôtre en ef-fet. La mauvaise éducation des enfans est un grand peché aux peres & aux meres, & un peché fort commun ; car combien en voyonsnous qui manquent à ce devoir ou par igno-rance, ou par negligence, ou par foiblesse, ou ce qui est encore pire, par malice. Mais ce qui est à plaindre, est que les enfans por-

La grievete

tent la peine du peché de leurs peres, comme dans le peché originel. Il faut que le peché des peres & des meres qui negligent l'éducation de leurs enfans, du peche qui negligent l'éducation de leurs enfans, mettentles foit bien grand, puisque l'Aporre Saint Paul dit, que celui qui le commet, renonce à la negligeant foi, & est pire qu'un inhidele. Les inhideles, l'education de leurs en dit Saint Jean Chrysoftome, les surpassententes. cela, qu'ils ne negligent point les personnes qui leur appartiennent : car quoi que la vanité les porte fouvent à méprifet ceux qui ne leur appartiennent pas, ils ont cependant des senrimens de tendresse pour leurs domettiques; & l'on ne peut commettre cette faute, que l'on ne viole non seutement la loi divine, mais encore la loi naturelle: Divinas leges plane vio-lat, & jura natura. C'est donc un peche d'ômission, en matiere griéve & importante, & par consequent tres-grief, & encore que les peres soient irreprochablespour leurs personnes, & qu'ils remplissent tous les autres devoirs du Christianisme, ils seront reprouvez pour avoir manqué à celui-là feul.

Les peres Chrétiens doivent reprendre, & rection que châtier leurs ensans pour corriger leurs vi-les parens doivent sai-ces, & leurs impersections; mais comment? re à leurs Comme Dieu châtie ses Elûs, c'est-à-dire, Comme Dieu châtie ses Elûs, c'est-à-dire, parce qu'ils les aiment; leurs reprehensions, & leurs châtimens doivent proceder de l'af-fection qu'ils leur portent, & du desir qu'ils ont de les rendre vertueux & parfaits. Il est vrai qu'il ne faut se servir de cette voye qu'à la derniere extremité, Saint Paul les avertiffant de ne pas mettre leurs enfans en colere, de ne les pas irriter, ni les rebuter par leurs mauvais traitemens, de peur qu'ils ne per-dent courage, & qu'à force de se voir mal-traiter, ils ne deviennent incorrigibles. Mais quand la douceur & la prudence n'y font rien, il ne faut pas épargner les remedes violens, ni pour les trop aimer, fouffrir tran-quillement leurs vices. Saint Augustin attribuë une partie de ses desordres à la molle complaisance de son pere : Lorsque je parlois, ou que je faisois mal, mon pere, dit-il, tournoit tout en rilée, & disoit que j'avois de l'esprit. l'avois beau être libertin & débauché, il touffroit tous mes vices, & je ne trouvois point de main charitable, qui me les arrachat par de salutaires corrections : Excesserunt caput

DES ENFANS.

meum tribuli libidinum , & nulla erat eradicans

Il y a deux fortes d'aveuglemens dans les L'amour parens à l'égard de leurs enfans : le premier saveugle fouvent les confifte à prendre les plus grands déregle- parens sur mens de ces enfans pour des bagatelles , ou les défordres de leur des des des de leur des de leurs de leur des de leurs de l tout au plus pour des emportemens de jeunesse, que l'âge rend innocens : l'autre con-fans, fifte à leur accorder tout ce qu'ils demandent. quoi que ce soit des choses qui les engagent fouvent dans le peché. Dieu pour punir leur lâcheté, refuse toutes choses à leurs enfans: vous vouliez les enrichir, & Dieu les rendra miserables: vous vouliez les élever, & Dieu les abaissera. Vous ne regardiez que leur per-fonne, sans regarder leurs pechez; & Dieu au contraire ne considerera que la grandeur de leurs pechez; ensin il les punira à pro-portion de l'indulgence que vous avez eue

pour eux.

La plupart des parens se persuadent, qu'il Les pirens softsfit d'avoir donné la naissance à leurs enfans, sans qu'il soit besoin de se mettre en peine de leur faire acquerir la vertu; ou tout au plus, qu'il sussit de les instruire, de les avertir de leur devoir, de les sour quand ils font bien, de les corriger quand ils manquent. Tout cela est bon; mais il faut quelque chose de plus ; il faut que la parole soit soûtenue par la démonstration des choses mê-mes. La raison est que les ensans naturellement suivent l'exemple de leurs peres : & parce que notre nature est corrompue par le peché avec lequel nous naissons, ils se por-tent plûtôt à imiter leurs vices que leurs vertus. C'est ce qui oblige les peres & les me-res d'avoir presque autant de respect pour leurs enfans, que leurs enfans en doivent avoir pour eux. Il faut qu'ils soient grandement circonspects en leurs paroles & en leurs actions, & s'ils ont la peniée de faire queique choie de mal, la vue & la presence de leurs enfans, doit être un obstacle qui les arrête, & les en empêche.

Comme les hommes des leurs plus tendres Les choes années doivent tendre à la fin pour laquelle en panicuils sont au monde; il faut, dit Saint Thomas, les parens 2. quest. 1. art. 8. in corp. qu'on leur ap- sont obliprenne expressement des le premier usage de gez d'inla raison, l'unité d'un Dieu. & la Trinité des enfine, personnes divines, qui doivent être l'objet de notre beatitude; il saut qu'ils connoissent encore la voye pour arriver à ce terme, & par confequent qu'on leur apprenne les princi-paux mylteres qui regardent l'Incarnation du Fils de Dieu, & les moyens de falur qu'il nous a fournis; & en un mot, les fondemens de la Foi contenus dans le Symbole des Apôtres, les Sacremens necessaires au salut, les Commandemens de Dieu, ce qu'il exige d'eux pour être sauvez, & ce qu'il seur defend sous peine de leur damnation.

dres de

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choifis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

De la cor-

L'impor-L'impor-de la L'éfprit du monde, qui est un esprit de ment remonter à l'origine, & tâcher de pu-tifier cette source empossonnée. Quand un bonne du ment ruine les fondemens de la pieté, dans cation des le cœur de la plupart des Chrétiens; il faut necessairement opposer une forte digue à ce torrent impetueux, qui nous menace d'une ruine universelle; & comme il a commencé par la corruption de la jeunesse, & par la mauvaile éducation desenfans, il faut necessaire- ment le secret de faire revivre dans l'ordre

rifier cette source empoilonnée. Quand un fruit est entierement gaté, & pourri, le seul moyen qui reste pour le faire renaure, & lui donner sa premiere bonté, c'est de prendre fon pepin, & de le jetter dans une terre bien préparée, alors le pepin germe, il pousse des feuilles, des fleurs & des fruits. Voilà justede la grace , l'esprit du Christianisme, qui est presque entierement détruit dans le cœur des Fideles; c'est de s'appliquer particulierement à l'éducation de la jeunesse, & singulierement à bien élever les enfans dès leur bas âge: car le manquement à ce premier devoir, est la cause de la corruption des mœurs, & ensuite des divisions & des malheurs qui arrivent dans les Etats & dans les familles. Pris du livre intitulé, Instruction Chrétienne pour l'éducation des filles.

Le but & la porelle.

Tout le bonheur des peres & des meres fans, avec qui ont de la pieté, doit être, dit Saint Augustin, de se préparer à la regeneration spi-rituelle, par la generation corporelle, & ils ne doivent pas se contenter d'avoir des succesfeurs, & des heritiers dans leurs familles; mais ils doivent avoir aussi dessein de donner des heritiers à Dieu, & des coheritiers à Jesus-Christ, comme parle le grand Apôtre; les peres & les meres étant comme des canaux vivans & animez, par lesquels Jesus-Christ fait couler dans le cœur des enfans, les graces & les benedictions du ciel, dont il a le tresor entre les mains: Car ce n'est point aux ensans à amasser des tresors pour leurs peres; mais aux peres à en amasser pour leurs enfans; & ce trefor, dit Saint Basile, n'est autre chose que de les instruire, & de leur apprendre à craindre & servir Dieu; c'est ce grand tresor, que Tobie le pere laissa à son fils en mourant, & c'est cette succession de pieté & de vertu, que l'Ecriture veut qu'on laisse à ses heritiers après la mort. Le même.

La negligence des meres, & les affaires des peres, ont introduit la coûtume de confier à des personnes étrangeres, l'instruction de leurs enfans. Ce n'est pas toutefois ce que prétendoit la nature, lorsqu'elle donnoit du lait & des tendresses à la mere, & de l'intel-ligence, & de la prudence au pere : Son desfein étoit d'accomplir la gloire de leur fecon-dité, & de les rendre pere & mere, d'un fils ou d'une fille, qui fussent entierement à eux, & qui ne dussent leur nourriture & leur éducation qu'à leur peine & à leur conduite : car si un enfant tient sa vertu d'un autre que de fes parens, il n'est à eux qu'à demi, & ils n'ont pas de droit de se rien attribuer de ses belles actions. Il tient d'eux à la verité le pouvoir de manger & de dormir; mais il tient de ses maîtres le pouvoir d'agir sagement, de vivre en honnête homme, & de mourir en bon Chrétien. Le même.

Il femble

les peres & les me-res de l'é-ducation de leurs cu-

fans.

Dans cette grande corruption de mœurs, où le monde est aujourd'hui, ayez, dit Saint Augustin, un soin tout particulier de bien redu fiecle eft enfans dans vos familles. C'ett le moyen de Is bonne e- reformer les plus grands desordres, & de redes enfans, medier aux plus grands maux; & comme il est de notre devoir de vous parler, & de vous instruire dans l'Eglise, il est du vôtre de travailler chez vous avec application; car vous pouvez faire l'office de l'asteur, dit ce saint Docteur. Oui, vous pouvez non seulement imiter, mais cooperer avec les Evêques & les Prêtres, & partager avec eux le ministere de la parole évangelique; afin qu'ayant repris, enseigné, exhorté vos enfans, vous de grand prix, & leur faire avoir de beaux peres pron-

puissiez un jour les presenter en assurance devant le Tribunal du Souverain Juge des vivans & des morts. Le même.

La Bonne éducation est le fondement des Avantage belles vies, & le principe des actions les plus de la bonne chrétiennes, & les plus vertueuses : La plû-education, part des Saints & des Saintes qui sont dans le Ciel, doivent, après Dieu ; leur sainteté à l'éducation fainte & chrétienne de leurs peres & de leurs meres. Abraham est-loué dans l'Ecriture pour avoir attiré sur son fils Isaac, & sur toute sa nombreuse posterité, les be-nedictions du Seigneur, par l'exemple d'une foi herorque. Tobie a reçu mille louanges, & en reçoit encore tous les jours des instructions salutaires qu'il a données à son fils, & à tous les Chrétiens en sa personne. Mais si c'est la gloire de l'Eglise, que les enfans des Chrétiens soient bien instruits, & qu'ils soient nourris & élevez dans les faintes maximes qu'elle leur donne, il n'y a pas moins d'a-vantage, pour les Etats, & pour la politique, que la jeunesse soit bien élevée. Le même Li-vre, Instruction pour les filles.

De tous les foins que les meres doivent Le foin prendre de bien élever leurs enfans, il n'y en que les meres doivent a point que Saint Jean Chrysostome leur reres doivent
commande plus instamment, que celui de l'education
leurs filles, qui sont si faciles à prendre les de leurs silbonnes ou mauvaises impressions: comme
les. leur naturel est plus doux, elles sont aussi plus traitables & plus dociles. Il faut donc leur inspirer de bonne heure l'amour de la vertu, & leur ôter cet air de vanité, qu'elles prennent si facilement ; car on ne voit aujourd'hui dans la plûpart des filles, qu'une ambition démesurée, qu'une vanité qui va jusqu'à l'excés; on n'y remarque que faste, que licence, & libertinage, & tout cela vient du peu de soin des meres, qui n'ayant pas el-les-mêmes été élevées chrétiennement, ont une basse idée de la vie chrétienne; parce qu'elles n'ont pas pour les autres des vues plus nobles & plus relevées que pour elles-mêmes. Le même.

Ce n'est pas assez d'avoir empêché le pro- De la bongrés du vice dans l'enfance, il faut encore fai- ne éduca grés du vice dans l'entance, ll'aut encoretaition pen-re ses efforts, afin qu'il ne se fortifie point dant la jeudans la jeunesse, où les passions deviennent nesse.
plus sortes, plus vives, & plus violentes, où les yeux & le cœur s'ouvent à la vanité & au plaisir. La premiere démarche dans la carriere du crime, est bientôt suivie d'une autre; c'est le progrès ordinaire du vice ; & c'est ainsi que d'un petit pecheur l'on devient un grand reprouvé : c'est pourquoi la maxime qu'on donne communément pour la fanté du corps, est extrêmement importante pour le salut de l'ame. Opposez-vous, dit-on, aux commencemens: Ne negligez rien, de peur que les suites ne vous soient funestes. La jeunesse, où les passions sont plus en mouvement, & plus impetueuses par l'ardeur de l'àge & par l'embonpoint, est le temps le plus propre à cultiver les enfans ; c'est la saison d'arracher les mauvaises plantes, qui croiffent dans cette terre neuve, qui jette son premier fruit ; enfin , c'est l'age le plus susceptible des bonnes ou mauvailes impressions, &c le plus propre à faire naître de saintes habi-tudes. Le meme.

Il y a plusieurs peres ; qui n'oublient rien En quoi pour acquerir à leurs enfans de grandes pof-fessions, des maisons magnisques, des terres plupar des fessions, des maisons magnifiques, des terres

nent 'de leurs enfans,

habits, & un superbe équipage; mais qui ne se mettent nullement en peine que leur ame soit ornée de vertus, & que la conduite de leur vie soit pieuse & chrétienne; & c'est ce qui remplit tout le monde d'une infinité de desordres; de ce que nous n'avons point de foin de nos enfans, de ce que nous ne pen-fons qu'à les rendre riches, & fommes negligens de les rendre bons; ce qui est le com-ble de la folie : Car quoi qu'ils ayent de grandes richesses, s'ils ne sont gens de bien, pour les gouverner avec sagesse & avec vertu, elles periront en peu de temps, par leur mau-vaile conduite, & ne serviront qu'à attirer la malediction de Dieu sur ceux qui les auront possedées ; au lieu que s'ils sont sages , s'ils ont le cœur magnanime & genereux, s'ils ont un esprit rempli de cette divine & sublime Philosophie, que le Fils de Dieu est venu apprendre aux hommes, n'ayant rien, ils possederont tout, parce qu'ils seront audessus de tous ces biens. Ce discours est tiré de Saint Chrysostome. Le même Livre, In-

Reproche que Dieu fera à un

on de les

enfans,

struction pour les filles.

Que sera-ce, s'il se trouve que vous n'ayez pas eu soin de vos propres enfans, dont vous devez rendre un compte terrible au jugement dernier, non au poids de la balance des hom-mes, mais au poids du fanctuaire? Dieuvous dira alors, n'ai-je pas mis cet enfant dans votre maison des se commencement de sa vie? Ne vous ai-je pas établi son maître, son conducteur, & son juge? Ne vous ai-je pas donné une pleine & entiere puissance sur lui? Ne vous l'ai-je pas mis entre les mains dès fon berceau, pour le former, & le dresser à la pieté? Osez-vous esperer que je vous par-donne, si vous le laissez emporter aux mouvemens imperueux d'une jeunesse inconsiderée, & capable de toutes fortes d'emportemens ? Que répondrez-vous alors ? Direz-vous que cet enfant étoit facheux & difficile à conduire; qu'il étoit indocile & libertin? Mais c'est à quoi vous deviez pourvoir de bonne heure, & lorsqu'il étoit encore tendre & facile à gouverner, il falloit l'accoûtumer au joug d'une sainte discipline, le ranger peu à peu à fon devoir, le former à la vertu, reprimer ses passions, & guerir les maladies de son ame, lorsqu'elles étoient encore peu encariers & il d'leis averages es en la contraction de la contracti racinées, & il falloit arracher ces épines lors qu'elles ne faisoient que de naître. Quelle excuse aurez-vous donc peres & meres, si Dieu prenant une vengeance si severe des injures que vos enfans vous font, vous ne tenez compte de celles qu'ils font à Dieu? Si Dieu les punissant de mort, lorsqu'ils vous offenfent, vous ne vous mettez pas seulement dans une fainte colere contre eux, lorsqu'ils offenfent sa Majesté infinie ? J'ai bien voulu, vous reprochera-t-il un jour, ôter la vie aux enfans ingrats qui vous avoient outragé, & vous ne leur avez pas seulement dit une parole dure & fâcheuse, lorsqu'ils souloient aux pieds mes commandemens & mes

loix. Le même. Que si votre sils ou votre sille attire par sa vertu la veneration des hommes, quelle peres & des joye sentirez-vous, vous qui êtes son pere, meres qui ont des enfans verdens.

dans sa pieté un plus grand sujet de l'aimer, que n'est l'union du sang & de la nature de l'est se comme ceux qui sont ingrats envers Dieu, n'ont aussi d'ordinaire que du mépris

me tout au contraire, ceux qui honorent Dieu par leur pieté, ne manquent point aufsi de rendre l'honneur aux personnes, dont il s'est servi pour les mettre au monde ; ainsi toutes choses nous obligent à prendre ce soin : la consideration de Dieu qui nous le commande ; celle des hommes qui nous en estimeront davantage; notre propre consolation dans la vie presente, que la vertu de nos enfans nous rendra douce, heureuse & agréable; & enfin la juste apprehension des peines à venir qui nous sont préparées si nous y manquons. Le même.

Peres & meres, fi vous élevez bien vos en-fans, vos enfans éleveront bien les leurs, & bien que fans, vos enfans éleveront bien les leurs, & contes p ces derniers en feront de même; ainsi il se fera res & les une suite, & comme une chaîne de pieté & meres en de vertu, qui ayant pris son origine de vous, donnait u-passera bien avant dans votre posterité, & il education à naîtra d'excellens fruits de cette premiere ra- leurs encine d'une sainte éducation. Vous devez me- fans. diter la loi de Dieu, la digerer, & vous en nourrir, afin que l'ayant convertie en lait, à l'exemple d'une charitable nourrice, vous la fassiez couler par vos instructions dans le sein de vos enfans. Si les peres & les meres élevoient ainsi leurs enfans, les loix seroient inutiles ; on ne verroit point parmi eux de jugemens, de peines & de supplices : car la loi, comme dit Saint Paul, n'est pas faite

pour le juste. Le même.

Qu'on ne dife point que l'on ne peut domp- Ce n'est pes ter la jeunesse; car si Saint Paul oblige les une chose femmes mêmes à prendre ce soin, c'est une marque que cela n'est pas impossible, autre-mer la jeu-mes la jeunesse à prendre de la jeu-mer la jeu-mes la jeunesse à prendre de la jeu-mer la jeu-mes la jeunesse à prendre de la jeu-mer la jeunesse à prendre de la jeunesse de la jeunesse de la jeunesse de la jeune per la jeunesse de la jeunesse de la jeunesse de la jeune mer la jeunesse de la jeunesse de la jeunesse de la jeunesse de la jeune mer la jeunesse de la jeunesse ment il ne l'auroit pas commandé. Mais tout neffe à la vertu. le mal vient de notre lâcheté & de notre negligence, & de ce que nous ne travaillons pas dès les plus tendres années de nos enfans à les former à la pieté. On se donne beaucoup de peine pour les faire instruire dans les arts & dans les sciences prophanes. On leur pro-cure des emplois honorables à la Cour, dans le Barreau, dans les Armées; on leur amasse du bien pour les rendre considerables dans le monde; mais on ne prend aucun soin de leur acquerir la faveur du Roi du Ciel & de la Terre, & à leur faire obtenir un rang

honorable dans sa Cour celeste. Le même. Peres & meres ayez de l'égalité dans l'affe-étion que vous portez à vos enfans. Vous ai-rence que mez trop aveuglément cet aîné, & vous de- les peres & firez avec trop de passion de l'enrichir; vous les meres rebutez trop durement ce cadet, & vous quelque avez trop d'indifference pour son établisse-uns de ment. Faut-il que vous dépouilliez les uns pour leurs en-revêtir les autres? Que vous jettiez ce pauvre cadet dans l'état Ecclesiastique, où il n'est nullement propre, pour faire la fortune de cet aîné? Que vous maltraitiez si fort cette fille, que vous la contraigniez de se jetter en religion, où elle n'est nullement appellée, afin qu'elle abandonne sa legitime à ceux que vous lui préferez ? O peres injustes ! ô meres barbares! sçavez-vous bien ce que vous faites, dit Saint Ambroise? vous mettez le seu de la discorde dans votre famille, vous y laissez une semence d'inimitiez & de procés : Jungat liberos equalis gratia, quos jungit equalis natura. Ils sont tous vos enfans; ils viennent tous de vous; ne mettez pas jentre eux une si cruelle difference : faites au contraire que ceux qui partagent également une même nature, partagent aussi également les mêmes faveurs. pour leurs peres, & pour leurs meres : de mê- Monsieur Joly, Prone pour le vingtième Diman-

che après la Pentecôte. Je ne vous parlerai pas de cette damnable coûtume de facrifier les cadets à l'établissement d'un aîné; de mettre pour cet effet en religion des filles qui n'y ont nul panchant; de donner à Dieu le rebut d'une famille, & l'objet de l'aversion d'une mere ; de destiner à l'Eglise des enfans qui ont un esprit tout contraire à celui d'un veritable Ecclesiastique ; de se rendre necessaire auprès d'un grand Prélat, dans la seule vûe d'amasser des benefices dans la famille, & d'acheter la vo-cation de ses enfans par des simonies palliées. Je ne vous parlerai pas non plus de cette per-nicieuse prédilection, par laquelle on frustre un enfant d'une partie de sa leguime pour la donner à un autre, à son préjudice : Prédilection par laquelle on maltraite une fille fans raison, ou bien on la frustre de sa dot, afin d'en avantager son frere ou sa sœur; prédi-lection enfin, par laquelle on laisse d'éternelles inimitiez parmi des enfans qui se plaident, qui se rument, & qui voudroient se traiter de même que les enfans de Jacob traiterent Joseph, qu'ils jetterent dans une ci-terne, à cause que son pere l'aimoit trop. Prenez-y garde, peres & meres! vous ré-pondrez devant Dieu de toutes les fâcheuses suites de cette aveugle prédilection. Le même, Prône pour le 2. Dimanche après la Pentecôte.

Peres, dit Saint Chrysostome, vous êtes Les peres doivent l'instrules Prédicateurs de vos enfans; vous êtes, comme il dit, les Maîtres & les Apôtres de vos enfans. C'est à vous à leur apprendre la Religion & la Loi de Dieu; c'est à vous à leur faire succer la pieté avec le lait. Chose si vraye, que dans l'Ancien Testament, je remarque plus de trente differens endroits, où il est parlé de cette obligation. De là vient que quand les Juifs s'entretenoient eux-mêmes des faveurs fingulieres qu'ils avoient recues de la bonté de Dieu, ils ne manquoient jamais d'ajoûter, qu'ils le tenoient d'une tra-dition ancienne, & que c'étoit là ce queleurs peres & leurs ancêtres leur avoient appris : Narraverunt patres nostri, atque dixerunt: De Ægypto eduxit nos Dominus. Le même.

ction à

leurs en-

Saint Ambroise remarque que Noé fâché Dieu punit les pechez des railleries criminelles que fon fils Cham des peres avoit fait de lui, maudit le fils de ce couparat la peine due per la peine ble. Que Chanaan soit maudit ; qu'il soit le qu'en portent les en-ferviteur des serviteurs de ses freres. Il semble que la sentence devoit être prononcée contre le coupable, & qu'il n'est pas juste, que le fils soit puni pour le peché de son pe-re. S. Ambroise dir que la malice du pere éroit passée dans la personne de son fils, & que le fils n'étoit pas seulement une partie de ce pere, mais qu'il étoit un même esprit, & une même malice avec son pere. Mais enfin, le coupable demeurera donc fans punition? Non, non, dit ce saint Docteur, le déplaisir que le pere reçoit de la punition de son fils, lui est plus sensible qu'au fils même. Ce pere a plus deressentiment d'être la cause de la servitude de son fils, que s'il étoit condamné lui-même à être esclave. Ce fruit frappé de la même foudre qui brise l'arbre, est un sujet singulier de déplaisir : le pere qui attire le carreau sur lui, & fur sa posterité, en est le premier foudroyé, son cœur est déja dans les fers, avant que son fils soit esclave. Cham est un fils criminel; Dieu lui fait un long supplice d'un fils malheureux, & la justice divine veut que le coupable souf-fait Chrétiens; le sont-ils moins de negliger fre dans ce qui lui reste de vie, qu'il endure l'éducation qui les apprend à vivre en Chrés

tout ce que ses enfans doivent endurer dans tous les siécles ; que s'étant moqué de celui auquel il est redevable de la vie, il soit puni lui-même par la vie qu'il donnera à tant de malheureux, & que toute la terre voye la honte & les disgraces de sa posterité, comme il a voulu que ses freres se divertissent de la foiblesse de son pere. Le Pere Heliodore de Pa-ris, Capucin, troisième Discours des plaisirs du

Vous êtes obligez peres & meres au foiri Les enfan de vos enfans, par un principe même de ju- font un de-flice : Ces enfans font abandonnez à vos pôt que les foins; vous en êtes les tuteurs; vous en êtes les meres d Anges tutelaires ; c'est un dépôt que le Ciel vent soivous a consié, dont il vous demandera un gente. tres-rigoureux compre, dit Saint Jean Chryferver, fostome: c'est à vous par consequent à y veiller; c'est à vous à le garder, & à faire tout ce que vous pourrez humainement saire pour empêcher que le demon & le monde ne vous l'enleve. Monsieur Joly, Prône pour le se-cond Dimanche après la Pentecôte.

Nous avons déja dit que c'est un principe Les peres generalement reçu, que qui donne l'être, les me-donne en même temps les suites de l'être, bligez à ri-L'arbre qui a pris naissance de la terre, en trede softitire aussi sa vie, & le fruit qui doit à l'arbre ce d'avoir fon origine, lui doit aussi sa maturité; ainsi, ducation de comme les peres & les meres ont mis leurs leurs enenfans au monde, ils font obligez par un fags. principe même de justice, de leur donner une . bonne éducation. Le même.

C'est un grand crime dans les parens de On perd & C'est un grand erime dans les parens de ongâte les conniver aux vices & au libertinage de ongâte les enfans en leurs enfans; mais n'est-ce pas ce qui se fait souffrant aujourd'hui communément dans le monde. leurs vices Si un enfant a fait quelque galanterie, s'il a dit quelque fottife, c'est un jeu, dit-on, c'est une marque d'un bel esprit, il se corrigera dans la suite; on excuse ses défauts, quelquefois même on les loue, ou du moins on lui en fait de si legeres reprimandes, qu'il s'ap-perçoit qu'on n'en est pas veritablement sa-che. Le même, Prône pour le second Dimanche d'après les Rois.

Cette correction dont les parens sont obli- Sur la corgez d'user envers leurs enfans, doit avoir redion pour principe le zele & la charité, & non pas faire aux la passion; car quand on agir par passion, on enfans, n'est pas propre à remettre les autres dans leur devoir : au contraire , l'emportement où on se laisse aller, ne sert qu'à les aigrir & à les irriter. Ainsi les peres & les meres doivent éviter de corriger leurs enfans, lors qu'ils se sentent eux-mêmes dans le transport & dans le mouvement de la colere. La faute qu'ils commettent alors, est peut-être plus grande que celle qu'ils veulent corriger ; & le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfans, par leur promptitude & leur emportement, ne les rend pas dociles, ni capables de profiter de la correction qu'ils leur font. Le Pere Nepveu, dans sa Conduite Chrétienne.

Les enfans font plus obligez aux parens ut L'odinga-l'éducation qu'ils leur procurent, que de la tionque les vie qu'ils leur donnent; parce qu'il est plus enfans ont àleurs pa-rens de la avantageux d'être homme de bien que d'ê- aleurs pa-tre homme. Un homme qui est reprouvé bonne édufaute d'éducation, ne seroit-il pas heureux cation de n'avoir jamais été? Des parens se croi- donnens roient coupables s'ils avoient negligé de faire conferer à leurs enfans le Sacrement qui les

tiens? Que leur sert d'être Chrétiens, s'ils ne vivent pas en Chrétiens, finon à les rendre moins excusables devant Dieu? Le même, dans ses Reslexions Chrétiennes, Tome 4.

C'eft le devoir des peres & des meres de former leurs en-fans à la vertu.

l'établisse-ment des enfans doit être mode-

ze.

A qui appartient-il de former de bonne heure la jeunesse à la vertu, si ce n'est à vous, peres & meres? Qui en aura soin, si ce n'est vous? Qui en répondra devant Dieu, si ce n'est vous ? Qui en aura de la gloire, si elle vit bien ; qui en recevra de la confusion & des reproches, si elle mene une vie libertine, si ce n'est vous? Si ces enfans, comme ces impies, dont il est parlé dans le livre de Job, ont leurs os remplis de vices dès leur jeunesse; s'ils sont débauchez; s'ils aiment le jeu & la bonne chere; s'ils font des actions indignes, non seulement d'un Chrétien, mais d'un homme d'honneur ; si cette fille, par sa mauvaise conduite, scandalise toute une ville; si elle tombe dans un desordre, qui la deshonore, & toute votre maison; fi cer aîné s'engage dans quelque mauvaise affaire qui le ruine, ou qui le mette en danger de sa vie, qui en sera la cause sinon vous, pere & mere, qui n'en avez pas prissoin dès sa jeunesse ? Le même, dans ses Oeuvres mêlées. Sermon de l'Education des enfans. Le foin de

Vous aimez vos enfans pour les biens de la nature; vous avez soin de les rendre honnêtes gens ; vous vous portez avec quelque sorte d'empressement à leur procurer un établissement avantageux. Ce soin est juste & raisonnable; mais cet amour doit être mo-deré; en sorte que ce soin de l'établissement de vos enfans ne dégenere point en une palsion qui vous porte jusqu'au préjudice de vo-tre conscience, & à la perte de votre ame. Helas! que vous serviront les richesses que vous aurez laissées à vos enfans? Que vous serviront les grandeurs, où vos travaux les auront élevez, pendant que vous serez dans les slammes, & dans les supplices de l'enfer? Que vous serviront les plaisirs dont jouiront vos enfans, pendant que vous serez penetrez des tourmens les plus cuisans ? Ayez soin de leur laisser du bien, à la bonne heure; mais que ce soin n'aille point jusqu'à nuire à votre conscience. Le même.

Mauvailes maximes que les pe-res & les meres in-fpirent à leurs enfans.

Des peres & des meres éleveront soigneusement auprès d'eux quelque ensant savori; mais bien loin de s'appliquer à jetter dans un cœur tendre & docile, des semences de vertu; une mere instruira sa fille de l'art de se faire des adorateurs, & la produira pour cet effet dans ces assemblées mondaines, où l'on ne voit que la vanité, & où l'on respire un air de sensualité, & de mollesse, propre à cor-rompre & empoisonner les cœurs. Un hom-me de qualité repetera sans cesse à son sils qu'on ne peut reparer l'affront qu'on a reçu que par l'outrage qu'on fait à son ennemi ; des parens s'applaudiront à la premiere lueur d'une passion passion : d'une passion naissante, qu'ils regarderont comme leur ouvrage; & bien loin de la re-primer, pourvû que ce soit une de celles que la corruption du siècle autorise, l'on s'occupera de tout ce qui peut la fomenter & l'entretenir. Ne nous étonnons donc plus si nous voyons, tantôt des enfans traiter leurs parens avec indignité, n'avoir pour eux nitendresse, ni respect, ils ne les ont jamais connus; tantôt de jeunes gens sans pieté, & sans crainte de Dieu, on ne leur a famais ensei-gne les premiers élemens de la Religion gné les premiers élemens de la Religion sent que trop avec l'âge. On se met en peine Chrétienne. Monsieur l'Abbé de Monmorel, Ho- de les rendre polis & civils, en leur revelant

EDUCATION DES ENFANS.

melie sur le Dimanche dans l'Octave des Rois. Ce n'est pas être tendre que de nourrir le vice, & les mauvaises habitudes dans un enfant, pour lui épargner quelques larmes ; & celui, dit Saint Augustin, qui l'entretient dans le mal, par cette cruelle indulgence, ne le leurs vices, traite pas en pere, mais en ennemi. La conduite de Job envers ses ensans n'étoit point molle & relâchée comme la nôtre, maispleine de vigilance, & d'une sage severité, dit Saint Chrysostome; car s'il avoit tant de soin d'offrir à Dieu des victimes, pour leurs fautes secretes, avec quel zele les a-t-il dû reprendre pour celles qui étoient visibles? Mal-heur donc à ces peres & meres, qui font leur divertissement des vices d'un enfant, qu'ils aiment follement, & qui regardant les premieres lueurs des passions comme des signes d'un naturel heureux, & des marques d'un genie extraordinaire, le réjouissent de voir les premieres étincelles d'un feu qu'ils allument de plus en plus, & qui deviendra dans la suite un brasier que rien ne pourra éteindre. Le même, Homelie du vingtième Dimanche après la Pentecôte.

Pourquoi voyons-nous de ces pechez qui ne la minpassent de pere en fils; qui sont comme ori- vaise et ginels, & qui se perpetuent dans les familles, enfans. ou par une corruption secrete qui se mêle avec le fang, ou par un juste jugement de avec le lang, ou par un juite jugement de Dieu, qui punit les peres par les enfans, & les enfans par les peres? Il n'y a rien de fi commun, & personne n'y fait restexion. Un pere au lieu d'apprendre la crainte de Dieu à ses ensans, leur inspire tantôt par ses dis-cours, tantôt par ses actions les vices qu'il a, & leur forme insensiblement une vie semblable à la fienne; au lieu de corriger leurs paffions naissantes, les nourrit par ses complaifances, les excite par ses persuasions, les sortifie par ses exemples, & leur laisse souvent après sa mort, avec l'heritage d'un bien mal acquis, la trifte fuccession de son ambition, de son avarice, ou de sa vengeance. Une mere, après avoir passé ses meilleures années dans les vanitez & dans les plaisirs , se plait à composer de ses propres mœurs, les mœurs d'une fille, qu'elle idolâtre. C'est assez pour elle, de lui avoir fait donner par bienséance, une legere teinture de Religion; elle s'applique à lui donner l'esprit du monde; ravie de se remettre devant les yeux l'image de sa jeu-nesse mondaine, d'attirer sur une partie d'elle-même, l'encens qu'on commence à lui refuser, & de voir rajeunir, pour ainsi dire, sa vanité dans celle qu'elle inspire à cette ame fans experience. Monsieur Fléchier. Sermon pour le jour de la Conception.

Qu'il seroit à souhaiter que tous les peres sur lemêeullent le soin qu'ils sont obligez d'avoir me sujet. de leurs enfans ; & combien de vies chrétiennes sont étouffées aujourd'hui par des éducations mondaines ? A peine les a-t-on confacrés à Jesus-Christ par le Baptême, qu'on les lui ravit, pour les rendre de nouveau elclaves du monde, auquel ils viennent de re-noncer; à peine se sentent-ils; à peine sçavent-ils parler, qu'on leur apprend à flater, qu'on les accoûtume à être flatez. On allume par des caresses, & des approbations in-discretes les premiers seux de leurs cupiditez naissantes. On jette dans leurs cœurs encore tendres, des semences d'ambition, quine crois-

non pas de les rendre vertueux, en leur ap-prenant les mysteres de Jesus-Christ. On les produit dans les compagnies, pour leur faire perdre cette pudeur & cette innocence qui ne revient plus, & pour les familiarifer avec la vanité, la volupté, & le mensonge : On les sacrifie au demon, en les immolant aux torrens, comme pariele Prophete Isaie, c'està-dire, en les exposant au courant du monde, & aux torrens de la coûtume & de la nature corrompue. Le même, Serm. de S. Antoine.

Vous le sçavez, Messieurs, à peine sont-ils nez, ces ensans, qu'on les accoutume à l'or-gueil & à la mollesse. On les éleve sans aucun principe de religion; au lieu de maintenir en eux l'esprit de Dieu, on leur souhaite, & on leur inspire l'esprit du monde ; à peine viennent-ils de renoncer aux pompes du fiécle, qu'on les leur montre, & qu'on leur enseigne à les aimer; ils ont promis de suivre l'Evan gile, & on les affujettit à la coûtume. Ainsi la vanité se saississant de ces ames encore tendres, elles cessent d'erre fidelles à mesure qu'elles deviennent raisonnables; & perdent l'innocence de leur bapteine, presque aussi-tôt qu'elles l'ont reçue. Le même, Sermon de Saint

François de Paule.

Suite du même lu-

Cet empêchement est grand, & c'est la pre empêchement du la filur de la la eft d'autant plus à déplorer, qu'il eft comjeunesse est mun, & qu'il s'étend à plusieurs; puisque la le manquement d'in.

Plette pas (olidement indruise dans les moniteres). n'être pas solidement instruite dans les maxi-mes de la vertu. Les peres negligent d'instruire leurs enfans dans la veritable pieté, & mettent tous leurs soins à les élever dans la vanité, dans les plaisirs, dans l'amour des biens de la terre, & dans les maximes du monde. Les maîtres employent souvent la plus grande partie de leur travail à les avancer dans les sciences, & fort peu à les rendre scavans dans la sciences, & fort peu à les rendre scavans dans la science du salut. Les enfans se soucient peu de s'y faire instruire, & ils suyent autant qu'ils peuvent cette instruction. Ce qui fait qu'ils demeurent dans l'ignorance, & dans les mauvailes habitudes, & qu'ils se perdent sans remede. Monsieur Gobinet, de l'Instruction de la jeunesse, trosseme Partie, chap L.

jeunesse, troisième Partie, chap. 1.
Il n'est pas imaginable combien cette faute Indulgence Il n'est pas imaginable combien cette faute des parens est commune parmi les parens, & combien elle perd d'enfans tous les jours, comme l'exfans, comperience le fait voir. La plus grande partie
bien elle des peres 8 meres alpean des peres & meres aiment leurs enfans d'un est nuisible, amour fol & aveugle, qui ne regarde que le bien present & sensible des enfans; ils craignent de leur donner la moindre affliction, en les retenant dans les bornes de la vertupar une sage remontrance, ou par une correction railonnable; ils aiment mieux southir leurs mauvailes habitudes, qui croissent avec l'âge faute de correction, & les rendent méchans & vicieux pour le reste de leur vie, & miserables après cette vie pour l'éternité. Mal-heureux peres ! qui par cette fotte douceur, précipitent leurs enfans dans le comble de tous les malheurs, femblables à ces fots animaux qui étouffent leurs petits à force de les embrasser. Peres aveugles! qui ne voyez pas que cette misericorde que vous avez pour vos enfans, est la plus grande cruaure que vous puissiez exercer envers eux, & que vous ne seriez pas si cruels, si vous leur aviez donné la mort de votre propre main! Le temps viendra auquel vos enfans que vous flatez

tous les mysteres de la chair & du sang ; & ainsi, demanderont à Dieu vengeance contre vous, & vous accuseront comme les auteurs

de leur malheur. Le même.

Miserables parens, disoit un Ancien, que demandez - vous à Dieu , quand vous lui demandez de a Dieu de lui demandez des enfans? Vous lui demandez enfans, no des sujets de chagrin & d'inquiétude; vous sevent des sujets de chagrin & d'inquiétude; vous sevent des sujets de chagrin & dans les souvent ce lui demandez des corps empruntez, dans lesquels vous ne laisserez pas de souffrir des qu'ils de-martyres veritables. Hé! pourquoi souhaiter une chose, dont l'esperance est si douteuse, l'évenement si incertain; un bien dont la perte vous tourmente également, foit que vous le quittiez, foit qu'il vous quitte; une esperance dont vous pouvez être frustrez en tant de manieres? Celui qui seme au Printemps, s'affure de recueillir en Automne : mais celui qui compte fur les belles promesses d'une jeunesse florissante, helas! qu'il est souvent trompé, non seulement parce que les semences de vertu qui paroissent dans les enfans, & que con cultive avec tant de soin, son souvent étouffées par l'orage des passions de la jeunesse; mais encore patce qu'il arrive souvent que ces belles sleurs sont moissonnées par la mort, dans le temps qu'elles ont plus de charmes, Tiré des Discours Chrétiens, Discours de Sainte Anne.

Le principal ouvrage d'une mere, dit Lesoin que Saint Chryloftome, n'est pas de mettre des ensans au monde; car c'est celui de la nature de car c'est celui de la vertu; prendre de car c'est celui de l'esprit & de la volonté. C'est leurs siles. pourquoi Saint Paul veut qu'une veuve ait pour elle le témoignage d'avoir bien élevé fes enfans, & ne demande pas qu'elle en ait mis au monde; Testimonium habens, si silios 1. ad Ta educavit, Semblable à un habile Jardinier, qui moth, 5, dresse & qui taille ses arbres lorsqu'ils sont encore tendres; elle forme sur les regles de la vertu ses jeunes filles, & empêche qu'elles ne prennent l'esprit du monde, persuadée que c'est un bon fond qu'il faut culciver, & qui autrement produiroit de mauvaises herbes en abondance; elle s'applique à en déraciner tou-tes les femences du vice, & à y jetter les principes de la Religion. Elle cultive par tous ses soins ces plantes delicates que Dieu lui a confiées, & ne cesse point de les arroser de ses sueurs, que Jelus-Christ ne soit formé en elles, pour parler le langage de l'Apôtre: Donec formetur in vobis Christus. Le même, Discours de lat. 4.

Il n'est rien de plus sart que l'éducation qui Les ensens fe donne aux enfans par les exemples. Ceux fuiven or qui entreprennent de dompter les bêtes les dinaire ment les exemples de la cour les exemples de la course de à baisser sans peine la tête sous le joug. On leurs pas triomphe par le bon exemple du naturel le tens, plus sauvage; mais aussi il n'est point de na-turel si heureux & si docile, qui ne se saisse corrompre parle mauvais. On demande souvent pourquoi l'on voit si peu de dociliré, si peu de verm, si peu de pieté parmi les en-fans? D'où vient que les bons naturels se corrompent plus alsément, & que les mauvais se corrigent si rarement; d'où vient qu'un jeune homme, qui n'a point encore l'esprit formé, se laisse entraîner à toutes sortes de débauches ; pourquoi une jeune personne, qui n'a pas encore eu le temps de connoître le monde, en aime tant les desordres & lavanité? Vous direz pour exculer votre déreglement, que les bons ou mauvais naturels sont un effet du hazard; & moi je vous dis.

Ceux qui

Ad Ga

EDUCATION DES ENFANS.

dinaire, de ce qu'ils n'ont pas de bons exem-ples. Un fils marche sur les pas de son pere; une fille imite la conduite de sa mere. Le mauvais exemple leur fait aimer le mal avant que de le connoître; ils regardent les actions de leurs parens comme des loix vivantes qu'ils croyent être obligez de suivre. Ils ne succedent pas moins à leurs vices qu'à leurs biens; ils heritent même de leurs passions, avant que d'entrer en possession de seurs richesses. Ils ne jouissent de leurs biens qu'après leur mort; mais ils prennent leurs mœurs & leur esprit pendant leur vie, & les conservent après leur mort. Le même, Tome 1. Discours sur le scandale. Dans les Discours Chrétiens.

& meres doivent donner l'eleurs en-

La plûpart des parens se persuadent qu'il suffit d'avoir donné la naissance à leurs enfans, sans qu'il soit besoin de se mettre en peine de leur faire acquerir la vertu; ou tout au plus, qu'il suffit de les instruire, de les a-vertir de leur devoir, de les louer quand ils font bien, de les corriger quand ils manquent. Tout cela est bon; mais il faut quelque chofe de plus; il faut que la parole soit soûtenuë par la démonstration des choses mêmes. Quand il est question de servir Dieu, jamais un pere, jamais une mere, jamais un chef de famille ne doit dire: Faites, mais faisons. On ne doit jamais dire, imitez Jesus-Christ; mais il faut dire comme S. Paul, soyez mes imitateurs, comme je suis imitateur de Jesus-Christ. Et ainsi que la lumiere de votre ver-tu éclate sans cesse dans votre maison; que vos enfans & vos domestiques ne rem arquent en vous que vos bonnes œuvres, afin que Dieu en foit glorifié, l'Eglife édifiée, leur fa-lut avancé, & votre conscience déchargée, Ce n'est donc pas assez de montrer le bien à vos ensans, il faut les y conduire comme par la main; il faut le faire avec eux, afin qu'ils le fassent mieux & avec plus de courage. L'exemple seul peut beaucoup, mais la parole ne peut rien sans l'exemple. Il faut beaucoup de préceptes pour acquerir un peu de vertu; & il ne faut qu'un mauvais exemple, pour détruire en un moment ce que les préceptes auront fait en plusieurs années. Le même.

Les exemples des châtimens de Dieu ne De lacorrection que font-ils pas terribles pour les peres & les meles peres & res, qui par une fausse tendresse, sous frances de leurs enfans fans les corriger, ou ne font obligez de fire les corrigent que foiblement; sans conside-gez de fire les corrigent que foiblement; sans conside-aleus sa- rer que de les aimer de la forte, ce n'est pas les aimer pour Dieu & selon Dieu. Ce n'est pas les aimer, mais les perdre, & se perdre avec eux; ce n'est pas être leurs parens, mais leurs parricides. Or si tant de grands hommes sont coupables devant Dieu, seulement pour n'avoir pas usé d'une grande rigueur à corriger leurs enfans, quoi que d'ailleurs ils ne leur donnassent que de bons exemples; que ne devons-nous pas craindre pour ceuxqui non seulement ne les corrigent pas, mais même les corrompent par leurs emportemens & leurs débauches? Ils ne sont pas seulement coupables de tous les pechez de leurs enfans durant leur vie; mais encore de tous les idefordres qui se commettent après leur mort dans leurs familles, à cause des mauvaises impres-

du mauvais souvent un cours qui ne se termine qu'après monde. Yous diriez, dites-vous, qu'il y a

après Saint Chrysostome, que cela vient d'or- plusieurs generations; & il n'est que trop vrai, exemple que les peres font pour l'ordinaire de leurs que les peenfans autant d'heritiers de leurs vices; ils nent à leurs meurent, mais leur memoire, &l'impression enfans. qu'ils ont donnée par leur mauvais exemple, ne meurent pas toujours avec eux : Mortuus Eccli. 30. est pater, dit l'Ecclesiastique, & quasi non est mortuus: similem enim reliquit sibi post se. Toute cette grande suite de desordres qui continuent dans les familles après la mort des peres, continuent encore après leur mort. Le même.

Il se trouve de malheureux peres, qui se Cens qui flatent en mourant, & lors qu'ils sont sur le aiment bord de l'enfer, de ce qu'ils laissent après eux mieux lais-une grande maison. Grande maison, je le enfans de une grande mallon. Grande mallon, je grands veux; mais insensez qu'ils sont, ils l'ont ba- grands veux; mais insensez qu'ils sont a ragine temps. tie sur le sable, & ils ont en même temps, biens qu'un excité contre elle par leurs pechez, les sleaux education. de la colere de Dieu. C'est pourquoi, il faut que leurs enfans soient accablez sous ses ru'ines: Filii ejus opprimentur egestate. Grande mai- Job. 10. son; mais ils ne disent pas, que par leurs in-justices, ils ont attire la malediction de Dieu, laquelle comme un feu dévorant, dit Zacharie, consumera jusqu'aux chevrons & aux murailles. Ils laissent, disent-ils, une posterité nombreuse & opulente, qui comme un grand arbre jette de profondes racines, & porte bien loin ses branches par les alliances. Oui, mais que n'ajoûtent-ils, que leur mauvaise vie a pourri le cœur de cet arbre, qui doit bien-tôt se sécher? Que ne confessent-ils que par leurs pechez ils ont irrité Dieu, qui prononce déja l'arrêt qui ordonne que cet arbre soit coupé, & qu'il n'y reste ni branche, ni feuilles, ni fruits: Succidite arborem , & prascindite Daniel.7. ramos ejus, excutite folia ejus, & dispergite fru-ctus ejus. Le Pere Texier , cinquieme Sermon de l'impie malheureux,

Dieu voit ce pere tellement occupé de l'a- Folie des mour de ses enfans, qu'il ne pense ni à Dieu, peres qui ni à son salut, ni à la mort, ni à l'éternité; se dami il est toûjours occupé à former des desseins enfins. pour les élever aux premieres charges: il n'y a justice qu'il ne corrompe, ni conscience qu'il n'engage; en un mot, il est pret de saire le personnage du mauvais riche dans les enfers, pourvû qu'il laisse de grands tresors & de belles charges à ses enfans. Hé bien! il serareprouvé, puisqu'il a tant d'envie de l'être : mais outre cela, en haine de cet amour desordonné qu'il a pour eux, Dieu mettra en piéces toutes ces idoles; il ensevelira tout cela dans le fond d'un cercueil, & il n'ensera plus parlé. Le même.

Comme Dieu promet aux gens de bien Les enfans dans l'Ecriture, que leurs enfans feront leur mal élevez confolation, leur couronne, leur joye, & firuits sont leurs delices. Erudi filium tuum , & refrigerabit la confate, & dabit delicias anima tua. Filius sapiens la- tion de tificat patrem. Tout au contraire, il menace Prov. 29. les méchans, qu'ils auront des enfans qui se Prov. 10, ront leur honte, leur consusion, leur tourment, leurs bourreaux, qui avanceront leurs jours, ou les feront mille fois mourir d'amertume, & de douleur. De patre impio que- Eccli. 41. runtur filii, quoniam propter illum funt in oppro-brio. Helas! vous vous étonnez, dites-vous, de voir dans ces enfans, des inclinations si perverses, un naturel si mal-fair, des passions fions qu'ils ont données à leurs enfans par leur mauvais exemple. Le même, les lettres & pour la mal, des aversions pour leur mauvais exemple. Le même, les lettres & pour la pieté, & pour tout ce La vertu & le vice des hommes prennent qui peut faire un honnêre-homme dans le souvent un cours qui pe se termine qu'apprès quelque

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

bien faire, voyez comment vous avez ve-cu, quelles sont vos mœurs, & si cette parole du Saint Esprit ne s'accomplit pas en vo-

tre personne. Le même.

Contre ceux qui

forcent

ligion.

Peres barbares, meres cruelles, sçavezvous ce que c'est que d'engager à des vœux perpetuels un enfant contre son inclination? leurs en-fans d'en-trer en re-De le contraindre à renoncer aux biens de la terre par la vertu de pauvreté; de re-noncer à son corps, par le vœu de chasteté; à sa propre volonté, par le vœu d'obéissance, & ne se rien reserver, que ce qu'on ne peut s'ôter sans crime, qui est la vie ? Etes-vous des Dieux pour donner à vos enfans la grace dela vocation? Avez - vous la grace de Dieu en votre pouvoir, pour leur donner la force de soûtenir tant de rudes combats? Insensibles que vous êtes, n'avez-vous point de compassion de ces innocentes victimes, que vous immolez à vos passions, ausquelles vous fermez la bouche par votre autorité paternelle, pour les empêcher de se plaindre de la violence que vous leur faites, & ne leur rendez l'usage de la langue, que quand il faut faire des vœux solemnels, qu'elles n'ont plus la force de differer, après les précautions que vous avez prises pour les y contraindre. Ah! sçachez que Dieu veut des victimes volontaires ; que des ames libres & raisonnables doivent s'immoler à Dieu d'elles-mêmes ; que le plus coupable des attentats, c'est d'engager un enfant sans vocation: comme aussi le plus beau facrifice, & l'offrande la plus agréable qu'on puisse faire au Seigneur, est de procurer son entrée dans la Religion, quand il est

appellé de Dieu, malgré la repugnance que votre tendresse peut opposer à son dessein. Tiré des Essais de Panegyriques, Tome 2. pour le jour de la Presentation.

Il n'est pas necessaire de persuader aux peres & aux meres qu'ils doivent avoir de l'amour pour leurs enfans ; la nature le leur inspire quand elle leur donne des enfans; elle les leur fait regarder comme une partie d'euxmêmes, & comme une image de leur vie. Saint Chrysostome appelle cet amour une douce tyrannie: elle a de la douceur, parce qu'elle a des inclinations naturelles; mais elle a quelque chose du tyran , parce qu'elle est extrêmement ardente & imperieuse, & qu'el-te leur donne mille desirs, & mille inquiétu-Hom. 17. des pour le bien de leurs enfans : Magna est ad popul. natura tyrannis, & inexpugnabilis viscerum necessitas. Je sça bien que la nature a jetté des semences de « seu ; mais la providence de Dieu a encor allumé & élevé ces flammes pour le bien ces enfans : il veut que ce soit une imitationde l'amour qu'il a lui-même pour eux. Mosseur Biroat. Sermon pour le second Jeudi de Grême.

La fuite de la vie d'un enfanta depend de la bonne ou muvaife éducation

qu'on lui donne

L'amour

que les pe-res & les

meres ont

Un enfant qui vient au monde avec un corps défectueix, sera contrefait le reste de fes jours, pare que le vice étant dans le principe, il doit psser pour incurable. Il en est de même d'un homme qui n'a pas été bien formé dans saeunesse; on peut dire que sans une espece de niracle, il sera vicieux dans sa vieillesse. C'es le Saint Esprit qui l'assure par la bouche du age. Un homme, dit-il, ne quittera point en saicillesse le chemin qu'il aura pris dans sa jeunesse. Il faut dire le contraire de l'instruction quon donne aux enfans; c'est une semence d vertu qui s'enracine dans les cœurs, & qui prte des fruits en abondance

quelque malediction de Dieu. Cela se peur le reste de leurs jours; un champ ne rapporre que ce qu'on y a semé. La premiere tein-ture de l'espritest comme une premiere couche de grace & de vertu, qui ne s'efface jamais. C'est pourquoi la bonne éducation toujours passé pour un principe de salur & de prédestination. Le Pere Crasset, dans un petit Traité de l'instruction de la jeunesse.

C'est une verité constante, que le salut des Surlemehommes dépend de leur enfance, & de la pre- me sujet, miere éducation qu'on leur a donnée : c'est une source de biens ou de maux, qui se répand dans tous les âges, & une racine qui ne cesse de pousser, & de fructifier jusqu'à la mort. Tous les commencemens sont d'importance en toutes sortes d'affaires; un arbre qui est gaté dans sa racine, ne portera jamais de bon fruit. C'est pourquoi les premieres instructions sont ordinairement le fon-dement du salut & de la prédestination; d'où l'on peut juger que les peres & les meres ne peuvent rien donner ni laisser de plus précieux à leurs enfans qu'une sainte & une bon-ne éducation. Tous les autres avantages qu'ils peuvent leur procurer, ne sont rien en com-paraison de celui-là, & c'est un aveuglement bien déplorable, que celui de plufieurs parens, qui pour laisser de plus grands biens à leurs enfans, retranchent par une épargne mal-entendue, ce qui seroit necessaire pour leur donner une éducation chrétienne, & digne de leur naissance. Pris en partie du même, & en partie du Pere Nepveu, dans sa Con-

duite Chrétienne. Quoi que les enfans soient le fruit & la be- 11 vaudroie nediction des mariages, ce n'est pas néanmoins toûjours le meilleur; ce qui fait dire que qui n'en a point par malheur, est heureux, parce qu'il seroit quelquefois plus avantageux à un pere de n'avoir jamais eu de successeurs, que d'en avoir qui deshonorent sa peres & famille, & qui sétrissent sa reputation; & il leurs mg: vaudroit beaucoup mieux qu'une merechrétienne n'eût jamais enfanté, que d'avoir mis des enfans au monde, & de ne les pas élever chrétiennement, parce que si elle n'y en eût jamais mis, elle se seroit peut-être sauvée elle seule, au lieu qu'elle se damne avec sa famille, dont elle a negligé l'instruction, qui est un des grands crimes qu'elle puisse commettre. Livre intitulé, Instruction Chrétienne pour l'édu-

cation des filles.

Meres chrétiennes, vous imitez souvent la femme Cananéenne; vous pleurez & gemifsez, si le corps de votre fille est possedé du demon, & lorsque vous voyez son ame pos-deson de l'ame que sedée de l'esprit du monde, lorsque son cœur du corps est enflé de vanité, qu'elle ne cherche qu'à plaire aux hommes, sans se soucier de plaire à Dieu, vous n'en avez point d'horreur, & cependant, c'est alors qu'il faudroit pleurer avec des larmes de sang, ou plutôt ne pas gemir seulement, mais reprimer ses passions déreglées; la porter à la vertu par de salutaires conseils; lui inspirer l'horreur du vice par de severes reprimandes, & enfin employer toutes fortes de remedes pour guerir un mal si dangereux. Le même:

Vous peres & meres, qui avez des enfans Importance difficiles, desobéissans, qui n'ont pour vous ni amour ni respect, sans crainte de Dieu, & de vous-mêmes; dites-moi quels discours tenez-vous avec eux dans un âge, où ils sont susceptibles de toutes les impressions qu'on leur donne? Quels serviteurs mettez-vous au-

EDUCATION

près d'eux ; quel choix faites-vous des perfonnes qui les approchent? A qui confiezyour leur éducation? Quelles compagnies permettez-vous qu'ils frequentent ? Quels livres leur mettez-vous entre les mains? Quels maîtres leur donnez-vous pour les in-Aruire? Quelle correction leur faites-vous dans les libertez qu'ils se donnent, & dans les fautes qu'ils commettent? Hé quelle merveille, qu'ils foient vicieux, puisque vous les avez, pour ainsi dire, engendrez tels? Car en même temps que vous leur avez fait voir la lumiere du jour, vous leur avez fermé les yeux de l'esprit; vous les avez nourris dans ses tenebres, en ne leur parlant quasi jamais de Dieu; ils sont devenus vicieux par votre exemple, & vous vous plaignez de leurs déreglemens ? Ils ont succe avec le lait, le vice & le libertinage; mais vous en recevrez les premiers la punition; ils perdront la crainte, le respect, & l'obeissance qu'ils vous doivent, pour n'avoir pas eu soin de les élever dans la crainte de Dieu, dans la pieté, & dans la vertu. Tiré d'un Auteur moderne, &

Les peres de les me-tes font ref-ponfables des defordres de leurs en-Sans.

Les foins veritables

vent pren-dre de leurs

enfans,

anonyme.

Le peu de foin que les peres & les meres ont de former leurs enfans aux bonnes mœurs, & de leur apprendre la doctrine du falut, est l'une de ces choses dont Dieu demandera un compte plus severe. La molle complaisance qu'ils ont quand ils leur voyent faire des fautes, au lieu de les châtier, entretient les enfans dans le vice, & les dispose à de plus grands desordres; en châtiant votre enfant avec prudence & discretion, vous empêcherez qu'il ne suive le torrent de ses passions, & vous l'accoûtumerez peu à peu à suivre les bonnes instructions que vous lui donnerez. Mais la plûpart des peres & des meres se donnent de grandes satigues, pour établir leurs maisons, & ne songent qu'à laisfer leurs enfans à leur aife : & il arrive, par un juste jugement de Dieu, que ces enfans dissipent en peu de temps ce qui n'a été amasse qu'avec de grands soins; ils passent leur vie dans la mollesse & dans l'oissveté, ils se laissent seduire par les louanges de leurs flateurs, qui leur font entendre qu'ils ne doi-vent fonger qu'à se réjouir. Ils dépensent avec profusion, un bien qui ne leur a rien coûté à acquerir, & ils n'ouvrent les yeux que quand ils sont noyez de dettes. L'Abbé de Bellegarde, sur les Proverbes de Salomon.

C'est ici, peres & meres, que vous devez vous servir de toute la prudence que l'Evangile vous inspire dans l'établissement de vos enfans. Amassez-leur du bien, à la bonne heure; mais ne leur en amassez jamais aux dépens de leur falut & de votre conscience. Vous croyez les rendre considerables dans le monde, & établir leur fortune sur de solides fondemens : mais Dieu proteste qu'il détruira ce foible ouvrage de vos injustices, fans que vous puissiez entrouver la veritable cause. Vous l'attribuerez à ce procés, à la persecution de cet ennemi, à cette mort, aux débauches & au libertinage de ces enfans, & ce seront les injustices que vous aurez commises pour les pousser dans le monde, Si vous aimiez veritablement vos enfans, vous prendriez avant toutes choses un grand soin de leur salut, & de leur avancement spirituel; vous prefereriez cette importante affaire à toutes les autres; vous vous persuaderiez que & du mauvais exemple qu'ils sur ont donné : vous ne les avez reçus de Dieu, qu'afin de Que seminavera homo, has met. Vous recueil-

DES ENFANS.

les mener à lui : qu'il ne vous a confié ces chers dépôts, qu'afin de les lui rendre ; & comme vous vous fouciez peu de ces devoirs, c'est une marque, dit Saint Gregoire le Grand, que vous ne les aimez pas.

des Discours Moraux, Discours sur ce sujet.

C'eftici, peres & meres, qu'il faut vous dire en passant, que ce qui est capable d'attirer ducation que les passants. fur vos personnes les benedictions du Ciel, que les peest ce soin que vous prenez d'élever vos enfans dans la crainte de Dieu; de leur inspi-nent à leurs rer de bonne heure, des fentimens de pieté; de les offrir au Seigneur; de les élever benedidans les maximes du Christianisme; de les regarder comme des victimes confacrées, fur Dieus lesquelles vous n'avez presque plus d'autre droit que celui de les ramener dans le bon chemin, si par malheur, nonobstant leur pieuse éducation, ils venoient à s'en détourner; c'est alors, que vous rendez à Dieu cé facrifice de justice qu'il vous demande ; c'est alors que vous rendez à vos enfans ces offices de pieté, & de sollicitude que vous leur devez; c'est alors que Dieu est loué & beni, puisque vous les formez de bonne heure à la vertu. Le même, Sermon de la Visitation.

Les enfans qui observent leurs peres, & qui les regardent comme des Dieux visibles, imitent orfont toûjours gloire de les imiter : Id sunt quod vident, comme dit Saint Thomas en une peres & autre occasion; ils font ce qu'ils voyent; leus mes mais helas! ils les voyent avec de continuels res. desseins de vengeance contre leurs ennemis; & trouvez-vous étrange qu'ils entrent dans ces fentimens injustes? Id sunt quod vident. Une jeune fille voit sa mere dans la vanité; elle lui voit préserer l'interêt à la Religion, les maximes du monde à celles du Christianisme; & vous étonnez-vous qu'elle herite de son esprit comme de son bien ? Monsieur de la Volpilliere. Sermon de Sainte Anne.

C'est une étrange erreur aux peres, croire qu'ils font beaucoup pour l'établisse- vains & sur ment de leurs enfans, lorsqu'ils leur amassent perfius que des tresors, qu'ils leur batissent des palais, & leur assurent la survivance de leurs Charges. Saint Augustinne peut souffrir ce soin, qu'on fans, appelle bonté, & ce travail qu'on juge fort utile. Magna pietas thefaurizat profiliis. On traite de tendresse & de piete, dit ce saint Docteur, la passion qu'a un pere d'amasser des richesses à ses enfans. Que étrange aveuglement! Imo magna vanitas mod the faurizet moriturus morituris. Car j'appelle une grande vanité ce furieux empressemen qu'a un homme mortel d'amasser des richesses pour des personnes mortelles. Le même

Quelques faints Peres demandent pour- Les peres quoi Dieu a propose une loi & un précepte & les meaux enfans d'honorer leurs pæens, & n'en a res porte aux enfans d'honorer leurs pæens, & n'en a res porte les controls les controls de les c point fait pour obliger recipoquement les premiers la parens de prendre soin de leurs enfans. Peine de la Mais c'est que la loi de la naure, qu'il a imprimée jusqu'aux bêtes les plus arouches, en qu'ils ont vers ceux à qui ils ont dont la vie, les y donnée i obligeoit affez, & que ces senimens naturels seus entenoient lieu de loi, de précete, & de tous les commandemens qu'il leur ût pû faire. Les parens y sont obligez par julice, par leur propre interet, & par honner; puisque c'est leur gloire d'avoir des enfansien nez; mais helas! fouvent les parens prtent les premiers la peine de leur negligece, ence point, & du mauvaisexemple qu'ilseur ont donné:

PARAGRAPHE SIXIEME

lerez ce que vous aurez semé. Vous avez se-terrible; ces ensans mal instruits & mal éle-Les ensans mé dans les yeux de ces ensans l'image de vez, seront, se ne dis pas vos bourreaux dès s'éleveront vos crimes, par le déreglement où ils vous cette vie presente, pour vous tourmenter, contre leurs vos crimes. vos crimes, par le déreglement où ils vous voyent; vous avez semé des juremens & des paroles dissoluës dans leurs oreilles, en les proferant en leur presence; & quelle merveille fi vous ne recueillez que des vices, & s'ils font tels que vous les avez formez ? Qua seminaverit homo, hac metet. Mais ce sera vous, peres & meres, qui recueillerez ces fruits d'iniquité, qui aurez un mortel déplaisir de voir ces enfans sans amour pour vous, desobéissans, & qui porteront l'infamie dans votre famille. Tiré d'un Sermon manuscrit.

dent leurs enfans en fouffrant leurs def-

Combien y a-t-il de parens cruels, qui livrent eux-mêmes leurs enfans au demon, & qui les engagent dans ses chaînes? Combien, qui au lieu d'être, selon le dessein de Dieu, les instrumens du salut, & de la sainteté de leurs enfans, sont, dit un saint Pere, les ministres de Sathan, pour les corrompre & pour les perdre? Minister diaboli est, qui filios ad vi-tia pronos disciplina non coercet: Celui qui ne châtie pas ses enfans, & qui ne s'oppose pas à leurs mauvaises inclinations, est d'intelligence avec l'enfer, pour les perdre. Hé! que dirons-nous donc de ceux qui les portent par leurs mauvais exemples, & quelquefois par leurs conseils, ou même par l'autorité de leur commandement à des crimes énormes, ou à des genres de vie, où il leur est impos-fible de ne se pas perdre! Le Pere Texier, dans fon Carême. Sermon sur cette matiere. Sçachez, peres & meres, dit Saint Augu-

Les peres & les me-res font les mailons,

stin, que vous êtes les Docteurs, & les Prédicateurs de vos maisons; & comme nous Docteurs & les Pré- fommes obligez de vous annoncer la paro-dicateurs le de Dieu dans l'Eglife, aussi vous êtes tenus d'instruire & de précher dans vots seri-les, pour gagner vos enfans à Dieu. La Pré-dication est bien froide, si elle n'est suivie & sostenue de l'exemple. C'est le langage éloquent de vos bonnes actions qui persuadera à votre famille ce que Dieu veut. Si vos enfans vous voyent soigneux de vous retirer pour faire votre priere à Dieu; s'ils remar-quent que vous la faites regulierement & exactement tous les jours, ils apprendront facilement la pieté, la modestie, & la sagesse. Mais comment voulez-vous les rendre faints, & tels que Dieu les desire, s'ils ne vous voyent jamais mettre les genoux à terre pour prier; s'ils sçavent que vous ne vous confessez qu'une fois l'an ; s'ils entendent vos juremens & vos blasphêmes ? Le même.

& les meconscience

On trahit fouvent fa conscience pour pourvoir ses enfans de Charges à la Cour, d'Offices, ou de Benefices; mais presque personne ne se met en peine de les pourvoir d'une bonne conscience, ou de l'amitié de Dieu: Alii divitias, alii honores filiis suis provident, nemo filiis providet Deum, dit Salvien, quid ergo estuas paterna pietas! Pourquoi est-ce donc, o amour paternel, que tu faistant l'empressé, & que tu travailles avec tant d'ardeur? pourquoi tant de soins pour procurer à tes enconquirenda terrena & peritura distenderis? Peux-tu leur procurer rien de meilleur que ce souverain bien, qu'ils ne perdront jamais? Peux-tu rendre ton fils plus riche, qu'en le obligez aux parens, de l'éducation qu'ils leur rendant lui-même le tresor de son Dieu? procurent, que de la vie qu'ils leur donnent. Nulla re eum facies ditiorem, quam si ipsum si-lium thesaurum Dei seceris. Le même.

Tome II.

& pour avancer vos jours; mais ils feront de puissans témoins au jour du jugement, qui les autont s'éleveront contre vous, & qui demanderont justice de votre cruauté. Ils s'écrieront, dit Saint Cyprien: Perdidit nos aliena persidia, parentes entinue parvicides. Nos peres ont été rentes sensimus parricidas. Nos peres ont été nos parricides; c'est leur impieté; ce sont leurs vices beaucoup plus que les nôtres qui nous ont damnez: Illi nobis Ecclesiam Matrem, illi Patrem Deum negaverunt. Ce font leurs maudites maximes, & leurs pernicieux exem-ples qui nous ont empêché de suivre la doctrine de l'Eglise, & de rendre obeissance à Dieu. Oui , peres , & meres : vous n'aurez point de demons plus cruels dans les enfers, pour vous brûler & pour vous tourmenter, que vos enfans damnez par votre faute. Le

Il arrive souvent par un secret jugement De la pré-de Dieu, que ce fils bien-aimé qu'on a voude Dieu, que ce nis pien-aime que con les peres lu établir au préjudice des autres, qui ont été donnent à facrifiez à la fortune de celui-là, est enlevé quelquesdu monde par une mort précipitée; ou s'il uns dell furvit à l'injuste choix que l'on a fait de sa personne pour être l'appui de la famille, il ne laisse point après lui de posterité pour soûtenir sa maison; ou comme l'experience nous l'apprend, il devient un prodigue qui dissipe plus de bien en un jour, que ses ancêtres n'en ont acquis en plusieurs années. Le même.

Malheureuses meres, qui parez vos filles pes meres comme on faisoit autrefois les victimes qu'on qui éteente destinoit à la mort; qui les parez, dis-je, avec tant de soin, pour les aller sacrifier à l'i-dole du monde, & de l'impudicité; quel est votre desespoir de porter ainsi le poignard veille deserptif de potter ann le poignatu dans le fein de ces pauvres innocentes? N'avez-vous fouhaité des enfans que pour les corrompre? Ne les avez-vous mis au monde que pour les damner? Vous dites que vous veillez fur elles : je vous entends; c'eft-à-dire, que vous sauvez devant le monde & leur honneur & le vôtre : mais quel secret avezvous appris du Ciel, pour fauver leur in-nocence au milieu d'une si grande corrup-

tion? Le Perè de la Colombiere, Tome 2.

Cette mere est coupable des pechez de sa Surse mes fille, parce qu'elle lui a donné une éduca-messure. une éduca- me fujes, tion toute payenne; parce qu'elle lui a inspiré un air tout mondain; parce qu'elle lui a permis ce luxe immoderé, ces nuditez sa dangereuses, & si contraires à la modestie chrétienne; ces lectures si pernicieuses, de Romans, & de livres de galanterie, lesquels ne sont propres qu'à empoisonner les ames, à étouffer insensiblement les sentimens de pieté & de crainte de Dieu, & à animer des palsions, qui ne sont déja que trop vives. Pere

Nepveu, dans ses Reslexions..

Quelle obligation auroient les enfans à L'obligaleurs parens de leur avoir donné une vie qui tion qu'ont les rend criminels, & malheureux, s'ils ne de prendre travailloient à reparer le malheur de leur foin de parisse en leur procurant par une le leur foin de parisse en leur procurant par une le leur s'en leur procurant par une le leur par leur procurant par leur par leur procurant par leur procurant par leur par leu fans des biens caducs & perissables? Quid ad naissance, en leur procurant par une bonne leurs conquirenda terrena & peritura dissenderis? éducation une vie sainte & heureuse? C'est par là qu'un pere est veritablement pere, & c'est pour cela qu'il l'est : les enfans sont plus procurent, que de la vie qu'ils leur donnent; parce qu'il est plus avantageux d'être hom-me de bien, que d'être homme. Un hom-Peres & meres, meditez bien cette verité me qui est reprouvé, faute d'éducation, ne

leurs filles dans l'eforis

EDUCATION

seroit-il pas heureux de n'avoir jamais été? Des parens se croiroient coupables, s'ils avoient negligé de faire conferer à leurs enfans le Sacrement qui les fait Chrétiens ; le sont-ils moins de negliger l'éducation qui les apprend à vivre en Chrétiens? Que leur sert d'être Chrétiens, s'ils ne vivent pas en Chrétiens, finon à les rendre moins excusables ?

Megligence chrétiennes fur ce point.

gaide à qui ils confient l'éducation de leurs

enfans.

Le même, quatriéme Tome. Peut-on s'empêcher de gemir, lorsqu'on voit une mere chrétienne ne pouvoir pardonner à une fille qu'elle éleve, les moindres défauts, dont le monde peut être choqué, & regarder tranquillement la plûpart des fautes, dont Dieu seul peut être offensé; & qui est sans cesse occupée à lui remettre devant les yeux, ce qui peut la rendre agréable au monde, & lui rendre le monde agréable à elle-même, fans se mettre en peine de lui rien apprendre de ce qui peut la rendre agréable aux yeux de Dieu, & lui faire aimer la vertu. Le même, dans la Conduite chrétienne.

Les peres & les me-res doivent prendre garde à qui

Quoi que les peres & les meres doivent être les premiers maîtres de leurs enfans, & qu'ils soient obligez de regarder le soin de leur instruction comme une de leurs plus importantes occupations; cependant ils peuvent partager ce devoir avec d'autres, & confier une partie de ce soin à des maîtres habiles, & capables de donner à leurs enfans, soit sur la Religion, soit sur toutes les autres choses qu'ils doivent sçavoir, les connoissances qui leur sont necessaires; mais comme les premieres teintures qu'on donne à la jeunesse, sont d'une extrême consequence, les parens ne sçauroient être trop attentiss au choix qu'ils font de ces sortes de maîtres. Ils doivent prendre garde qu'ils ayent non seulement de la capacité, de la sagesse & de l'honnêteré, mais encore de la pieté & de la religion, & qu'ils soient plus propres à regler les mœurs de ceux qu'on leur confie, qu'à former leur esprit à l'étude des sciences, & à la connoisfance des belles lettres, & à en faire de veritables Chrétiens, que des hommes habiles & scavans. Le même.

Peres ambitieux & vindicatifs, qui enga-gez vos enfans dans vos interêts, & dans vos inimitiez; qui par vos exemples & vos difcours ne leur inspirez que de l'orgueil, & de la vengeance; qui êtes ravis de leur voir faire une belle figure dans le monde, ou tirer raifon d'une injure; de bonne foi n'en êtes-vous pas les meurtriers? ne les haissez-vous pas? & ne vous haissez-vous pas vous-mêmes? Meres indulgentes & mondaines, qui sçavez que vos filles prennent trop de liberté, qui les voyez dans des engagemens honteux ou fuípects, n'apprehendez-vous pas qu'ayant part à leurs pechez, vous n'ayez part à leur supplice? Monsieur Fromentieres, Sermon de S.

s'sveuglent fur les défauts de

Les peres haissent veritable-

ment leurs

qu'ils éle-vont mal.

Joseph. Si vos enfans ont des défauts, la nature vous aveugle auffi-tôt, pour ne vous en laif-fer voir qu'une partie, & les déguifer même en vertus. Ils sont inquiets, turbulens, malicieux, vous appellez cela vivacité. S'ils sont pesans, stupides, melancoliques, chagrins, vous appellez cela profondeur & folidité de genie, ou tout au plus, lenteur d'esprit. S'ils ont des défauts inexcusables, un amour effrené pour le jeu, une pente horrible au libertinage, une aversion visible des choses de Dieu; vous traitez cela de legereté, de nonchalance, d'emportement attaché à l'âge, non

DES ENFANS.

pas au fond du naturel. Mais ont-ils quelque étincelle de merite, & quelques premiers traits de vertus, dès-là ce sont des prodiges; vous ne voyez rien qui approche d'eux; un peur mot dit à propos, c'est un miracle d'esprir; un peu de complaisance pour vous, c'est le plus rare naturel du monde; un peu de hardiesse & de fierté, ce sera le courage & la valeur même ; la moindre inclination pour les choses de pieté, il est devot comme un Religieux ; un ou deux ans d'études serieuses, il est sçavant comme les Docteurs. Est-il dans un emploi? c'est une application & une adresse que l'on ne peut assez admirer; est-il au-près des Grands, & des Princes ? il fait sa cour, on ne peut pas mieux; est-il dans la profession des armes? il ne se passe nulle occasion, où il ne se distingue, & ne sasse parler de lui. Tiré d'un Sermon manuscrit.

Les parens sont-ils moins temeraires dans Faux a leur amour quand ils destinent leurs enfans mour des aux dignitez de l'autel, avant même qu'ils vers leurs foient au monde? Quand ils mesurent leur enfans.

capacité pour cette sainte action sur l'ordre de leur naissance, & qu'en faveur de ceux, qui ne sont entrez que les seconds ou les troisiémes dans la vie, ils se jugent autorisez à chercher dans les tresors du sanctuaire, de quoi les égaler à leurs aînez, comme si l'avantage des biens, que la disposition des loix joint souvent à l'avantage de la naissance, étoit un vol que Dieu fit aux cadets, & qu'il fût obligé de les dédommager du patrimoine facré de son Eglise? Est-ce là vouloir honorer Dieu, par le dévouëment & l'oblation de vos enfans, ou vouloir honorer vos enfans par l'éclat & par le fruit des divins ministeres? Est-ce aimer la gloire du maître, ou l'avantage des serviteurs? Faux amour d'un pere pour un enfant; quand on étousse l'amour general que l'on doit à tous ses enfans, & que par une injuste préference, on met tout l'avantage d'un côté, & toute la misere de l'au-tre. Hé! qu'y a-t-il de plus cruel entre les personnes d'un même sang? & que peuvent avoir fait ces malheureux, pour être les victimes de la grandeur de leur frere, ou de leur fœur ? Encore si dans ce partage si inégal, on s'en tenoit à la disposition des loix! Mais combien de subtilitez frauduleuses, & d'attentats contre les loix? Peut-être que cet enfant que vous regardez comme inutile, & que vous ne comptiez presque point, sera le soûtien de vos affaires; cet enfant à qui vous refusez l'amour même inspiré par la nature, sera dans l'éclat malgré vous; & cet enfant que vous aimiez plus que Dieu, puis que vous en faissez votre idole, & que son avancement vous coûtoit tant de pechez, Dieu en fera l'ennemi de votre repos, & la honte de votre famille. Le même.

Peres dénaturez, je ne parle point ici de Les peres la contagion de vos desordres, & de la cor-obligent ruption qu'ils inspirent à vos enfans : je ne souvent dis rien des crimes, où la negligence de leur fans à les dis rien des crimes, ou la legagete fur eux, mépuler, éducation, où votre peu d'autorité fur eux, mépuler, où la pauvreté les exposent, & peut-être ou à les les engagent ; je parle du mépris qu'ils conles engagent; je parle du mépris qu'ils con- le peu de coivent de vous, de la haine qui les anime soin qu'ils contre vous, des maledictions qu'ils vous ont en donnent, du peu de soin qu'ils auront de vous, d'eux. quand leur esprit, leur travail, & leur con-duite les retireront de l'abime où vous les avez précipitez, & rétabliront leur fortune que vous avez ruinée. Le moyen qu'ils con-

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

fervent quelque ettime pour un pere, qui n'a prisnul soin d'eux, qui n'a eu aucun sentiment, ni pour son honneur, ni pour son sang? le moyen qu'ils aiment celui qui s'est désait de la qualité de leur pere? qu'ils se souviennent du devoir des enfans, pour celui qui a ou-blié les rendresses et persé qu'ils se conside blié les tendresses de pere? qu'ils se conside-rent comme redevables de la vie, à celui qui par ses débauches les a rendus miserables, & qu'ils agissent par des sentimens de reconnoissance à l'égard d'un homme, qui sem-ble s'être repenti de les avoir obligez. Le P. Heliodore de Paris, Capucin, dans le discours des plaisirs du goût.

vent punis per leurs en fans mê.

Comme les peres ne sont pas innocens des desordres de leurs enfans, par le mauvais e-xemple qu'ils leur ont donné, ou par la mauvaile conduite qu'ils ont tenue à leur égard, ils ne doivent point prétendre d'être exempts de la peine qu'elle merite; & cette peine est ordinairement le mépris, l'abandon, & le peu de soin que leurs enfans leur témoignent a leur tour : non que ces enfans soient excusables en ce point; mais c'est que Dieu le permet par une juste punition. Ceux qui rendent le reciproque à leurs ennemis, la haine à l'inimitié, la médisance à la détraction, la vengeance à la persecution, seront punis comme infracteurs de la loi, qui leur ordonne d'aimer leurs ennemis; mais ceux qui ont commencé & qui ont donné l'occasion à ce retour, participeront au châtiment d'une desobesssance, dont ils sont les premieres causes, parce que s'ils n'avoient pas irrité les vindicatifs par des outrages, ils n'auroient pas excité leurs ressentimens, & attiré leur haine & toutes ses suites. Vos enfans seront maudits de Dieu, ils seront punis en ce monde & en l'autre, pour avoit manqué au respect, à l'amour, & à l'affistance qu'ils vous doivent; mais vous participerez à leurs peines, vous fouffrirez tout leur supplice avec le vôtre; vous êtes les premiers coupables de leur faute; ce mépris qu'ils font de vous, & cette haine qu'ils vous portent font l'ouvrage de votre mauvaise éducation; vous avez pres-que forcé vos enfans à se défaire des sentimens de la nature, parce que vous les avez vous-mêmes étouffez dans vos cœurs, en les abandonnant; vous leur avez donné l'exemple de vous laisser en proye à votre mauvaise fortune. Le même.

Les enfans seront les bourreaux de leurs peres durant l'éternité, s'ils sont damnez tous deux; comme il arrive souvent, qu'en même temps qu'un pere est la cause de la damnation de son fils, le fils est la cause de la damnation du pere. Dieu! quel redouble-ment d'enser! Si un pere avoir engagé son fils entre les mains de la justice, & qu'il sût obligé d'affister à son supplice pour en être le témoin, comme il en a été la cause; quel tourment pour ses yeux? Ce sera à la vûë de ce pere negligent qu'on tourmentera éternellement ce fils, qui sera damné par sassaute: ce sera aux yeux de cette mere, qu'on brûlera cette fille, & quand cette fille ne se-roit point de reproches à sa mere, quelles peines ne souffrira-t-elle pas de voir ce corps qu'elle a porté dans ses flancs, brûler dans les flammes éternelles? &c. Monsieur Biroat,

second Jeudi de Carême.

pour eux qu'un amour aveugle, & nullement cesse aux mains avec les vices & les pechezs
Tome II.

R 2

chrétien; ils les perdent par de cruelles comi qu'en splaifances, & par des indulgences criminel-mour les; on les abandonne à leur humeur, même on couvre cette humeur du prétexte d'inno- fans. cence, de gentillesse, & de galanterie. On excuse leurs désauts, on dissimule leurs vices, & pour les élever dans le monde, on les rever de belles charges, sans examiner s'ils en font capables. Monsieur Fléchier.

A peine a-t-on consacré & voué des en- La mairale.

fans à Dieu par le Baptême, qu'on les lui ra-feéduci-vit par la mauvaise éducation qu'on leur don-tion qu'on donne aux ne; on les accoûtume à être flatez & caref- enfans. sez dans leurs imperfections, & à leur rendre la pratique du mal agréable, par des approbations indignes. On jette dans leur eiprit & dans leur cœur des sentimens d'ambition & de vengeance, qui n'éclatent que trop dans la suite. Au lieu de les élever à pieté, & de leur apprendre la science des Saints, & les mysteres de notre Religion; on ne leur montre que des bagatelles, on ne les instruit que dans l'art de plaire au monde, & on les produit de bonne heure dans les compagnies, comme si on avoit dessein d'éteindre en eux tous les mouvemens du

Saint Esprit. Auteur anonyme.

Malheureuses meres! meres cruelles & par- Les meres Malheureules meres imeres ciuenes e par ricides, qui parez vos filles, comme on fai- qui élevent foit autrefois les victimes qu'on destinoit à leurs filles foit autrefois les victimes qu'on destinoit à la lavanité, autre parez, dis-le, avec tant de &cà voir le la mort; qui les parez, dis-je, avec tant de & a voir le soin, pour les aller facrifier de votre propre monde, les main à l'idole du monde. Je ne parle point perdent, & ici du crime que vous commettez en préparant ainsi le poison que vous presentez enfuite à toute la terre; je ne parle point des pechez des autres, dont on doit cependant vous redemander un compte si rigoureux. Mais quel est votre desespoir, de porter ainsi le poignard dans le sein de vos ensans? N'avez-vous souhaité d'en avoir que pour les corrompre? ne les avez-vous mis au monde que pour les damner? Je sçai bien ce que vous avez à me répondre, pour colorer un si étrange déreglement. Qui penseroit à elles, dites-vous, si elles n'étoient vûes de person-ne ? si elles ne tâchoient de paroître agréables, qui y penseroit? Dieu en tout cas y penseroit au défaut des hommes ; mais est-il possible que les desseins que le Ciel a sur votre famille, ne se puissent exécuter que par des voyes si abominables? Que si cette fille n'est vaine, & ne voit le monde, elle ne sçauroit rencontrer ce que la divine Providence lui a destiné de toute éternité. Prenez garde au contraire, que le dessein qu'il avoit de vous sauver avec elle, ne soit traversé par une conduite si peu chrétienne ? Le P. de la Colombiere,

Sermon 48. pour les derniers jours du Carnaval.

Peres & meres, dit le grand Saint Gre- Les peres goire, qui vous plaignez quelquefois, que res doivent Dieu vous ravit la fleur de votre maison, & regarder les plus belles de vos esperances; au lieu que comme un vous voudriez en faire des esclaves du luxe, heur quand de la vanité. & de toutes les manyailes con de la vanité, & de toutes les mauvaises coû- Dieu tumes du monde, vous ne devriez avoir au- pelle leurs tre soin, ni autre ambition, que de les orner enfans à la de toutes les vertus, afin qu'elles loient di-gnes d'être offertes à Dieu pour l'expiation de vos fautes. Elles sont dans la maison du Roi du Ciel, pour vous le rendre favorable, & pour attirer ses graces sur vous, pendant Les Chré: Comment est-ce que les Chrétiens se com-tiens n'ont portent envers leurs enfans? ils n'ont souvent ennemis de votre salut; que vous êtes sans

R 2

éternelle

des peres avec leurs enfans, dont ils au-

ront caufé

la damna-

Criminelle indolence des peres & leurs en-

Prêtre He-

pendant que vous êtes contraints de combattre sans relache contre la violence des exemples & des coûtumes pernicieules du siécle. M. l'Abbé Verjus, Paneg. de la Profession religieuse.

Un pere, une mere voyent de sang sroid les irregularitez de la vie de leurs enfans, & des peres & ils se tranquilisent, en disant, qu'il faut don-des meres lis se tranquilisent, en disant, qu'il faut don-fur les des- ner quelque chose à la jeunesse; cela signiste qu'il faut fermer les yeux à leurs desordres, parce qu'ils sont dans un âge à devenir tous les jours plus méchans. Il faut les laisser entraîner au furieux torrent du mauvais exemple, parce qu'ils sont en état d'aller loin. Il faut leur passer leurs égaremens, parce qu'ils s'égarent dès le commencement de leur carriere ; il faut leur laisser porter leur irreligion julqu'aux pieds des autels ; il faut diffimuler leurs factileges railleries ; foulcrire à toutes leurs débauches , autoriler , faciliter même leur libertinage, en leur fournissant tous les jours dequoi devenir plus libertins. Le Pere

Croiset, dans ses Reflexions spirituelles.

Quelque irreprochable que sût Heli dans ses mœurs, quelque religieux qu'il eût toûjours été dans les fonctions de son ministere, avec quelle rigueur Dieu châtia-t-il la molle & indolente complaisance qu'il eut pour ses enfans? Averti des déreglemens scandaleux complifance pour
fes enfans? Averti des déreglemens scandaleux
fance pour
de ses deux sils, il ne les corrige que mollement, & il se rassure fur ce que leur jeunesse passer, & qu'ils se corrigeront avec le
temps; mais elle ne passa pas cette jeuness
libertins sont tuez tous deux ensemble pendant le combat; toute l'atmée est tailée en
passer les ensemble du peuple de Dieu; piéces par les ennemis du peuple de Dieu; l'Arche, ce dépôt facré, est prise, tout le peuple est desoie, & ce malheureux pere, accablé de si fâcheux accidens tombe roide mort fur la place. L'Ecriture sainte fait assez connoître que tous ces malheurs furent le châtiment de ce pere indolent. Le même.

Les parens ne doivent ni s'y op-pofer lors que Dieu

Peres & meres, vous ne devez point prévenir vos enfans sur la profession qu'ils doivent suivre, ni traverser leur vocation en les venir la vo-cation de destinant à un autre état que celui où Dieu leurenfans, les appelle. Vous ne pouvez user de l'autorité que vous avez sur eux que pour les éloi-gner de ce qui leur est contraire ; ni leur les appelle, taire de violence que pour les rendre verita-blement heureux. Songez donc que vous ne vous opposez à leur vocation, que pour sa-tissaire à votre inclination, en forçant la leur, & que vous ne contraignez leur choix fur le prétexte specieux de leur bien, que pour suivre des faisons qui ne les regardent pas. Vous ne sçauriez les sacrifier à l'éclat de votre maison, & au bien prétendu de votre famille, soit que vous les fassiez renoncer au monde; ou que vous les y reteniez de force, que vous ne rendiez leur état malheureux, & que vous ne mettiez leur salut dans un évident danger. Quelle injustice de ne vous servir du pouvoir que la nature vous a donné sur vos enfans, que pour contenter votre orgueil, en les élevant malgré eux ; ou votre tendresse mal reglée, en les retenant auprès de vous, lorsque la voix de Dieu les appelle ailleurs; ou votre avarice insatiable, en leur faisant embrasser un état de retraite, & de pauvreté involontaire, pour les priver d'un bien, dont vous ne pouvez vous resoudre de vous défaire, & que vous êtes pourtant obligez de donner pour les établir? Monsieur J. Pic, livre intitulé, l'Education des Enfans-Non, peres & meres, vous ne sçauriez

avoir de raison qui ne soit injuste, lorsque Snite du vous empêchez vos enfans d'aller où Dieu même fules appelle. Comme il les fait naître pour leur jet. bien, de même qu'il vous a fait naître pour le vôtre; ce n'est point pour se conformer aux raisons que vous avez pour maintenir ou pour augmenter l'éclat de votre maison, qu'il les appelle plûtôt à un genre de vie qu'à un autre, mais uniquement pour leur falut. Vous vous opposez formellement à Dieu, en les empéchant de suivre ce qu'il leur inspire; & vous traversez ses desseins pour réussir dans les vôtres. Dans le droit naturel & divin, vos enfans vous doivent être plus chers que la gloire de votre nom, & du rang que vous tenez dans le monde. Il est juste qu'ils paf-sent devant l'interet de votre maison, & que le motif de leur salut détruise dans votre esprit cette chimere de grandeur, dont vous avez été occupez toute votre vie, & que vous voulez transmettre à leur personne en les établissant avec éclat contre leur propre inclination, & contre les vues de Dieu sur eux. Cependant vous faites passer l'interêt de votre maifon devant eux; sa gloire, son éclat, sa grandeur, sa conservation, & le salut éternel de vos enfans que vous devez avoir en vûe préferablement à toutes choses, cedent à celles que vous ne devez pas avoir pour votre maison. Le même.

Vos enfans vous doivent être également en quoi les chers. Si les loix établies par les hommes vous peres & les chers.

permettent de les traiter inégalement pour meres doi-leur interêt temporel, les loix divines vous & savoifer engagent indispensablement de lestraiter également pour leur interêt éternel, & d'avoir les mêmes égards, & la même religion en-vers tous, quand il s'agir du bien de leur ame & de leur falut. Il n'en est pas de même des loix divines que des loix humaines. Dans les loix civiles, on facrifie souvent un particulier pour le bien du public ; mais les loix divines ne retranchent jamais un membre d'une famille en faveur des autres. Ainsi, ce n'est point la tendresse & la prédilection que vous avez pour les uns, qui vous doit déterminer fur la conduite qu'il faut que vous teniez à l'égard des autres, pour leur procurer quel-que avantage soit temporel soit spirituel, pour seconder leurs inclinations, & favori-ier leur vocation; mais plutôt la tendresse & la justice que vous seur devez à eux-mêmes, & l'égalité avec laquelle vous êtes o-bligez de les traiter quand il s'agit de leur bien, malgré le panchant de votre cœur. Leur taille, leurs manieres, quelque agréables ou quelque desagréables qu'elles vous paroiffent, ne doivent pas plus décider dans votre elprit de leur vocation, que votre tendresse & votre prédilection. Dieu ne se regle dans ses vocations, ni sur la beauté, ni sur la bonne mine, ni sur l'agrément de l'esprit & des manieres; & il ne vous est pas permis de vous y regler non plus dans les desseins que vous avez sur vos enfans : c'est leur cœur & leurs sentimens, & non leur exterieur que vous êtes obligez de consulter. S'ils ont des droits disferens dans votre maison; s'ils naissent plus riches, & plus grands les uns que les autres pour le monde; ils naissent tous avec les mêmes prétensions; ils ont tous les mêmes droits pour leur salut, & vous, la même o-

bligation d'y contribuer également en leur fa-

veur,&d'entrer exactement dans les viies par-

ticulieres que Dieu a sur les uns & sur les autres.

Les loix humaines vous peuvent donner des

droits sur leur fortune; mais vous n'en sçauriez avoir aucun sur leur vocation. Le même.

A quoi applaudit-on dans un jeune entome mon- fant? & qu'eft-ce qu'une mere loue dans une doine que l'on donne jeune fille ? Est-ce un air de modestie, une fant? & qu'est-ce qu'une mere loue dans une aux enfans, pieté naissante, un esprit chrétien qu'elle lui a inspiré presque dès le berceau? Ce devroit être là le fruit de ses premieres instructions; helas! elle lui donne peut-être des leçons bien contraires par ses exemples. On louë une vivacité prématurée, une repartie prompte & hardie, un air vain & suffisant, des manieres ailées, & déja trop libres, un goût pour la mondanité; on louë la voix, la danse, la taille, & tout ce qui est mondain & profane. Les leçons de pieté ne sont que pour les ensans qu'on destine à la profession religieuse. Et l'on se plaint que les ensans naissent presque avec le goût du luxe, & des vanitezmondaines, & vivent avec un étrange dégoût de la pieté! On seroit même souvent bien fâché, qu'une fille qui est l'idole de la mere, eût des inclinations plus chrétiennes, On veut beaucoup de ces belles qualitez qui brillent. On cherche de bonne heure des maitres habiles pour les enfans; mais c'est pour le chant, pour la danse, pour les instrumens de musique. Mais pour former un jeune homme aux bonnes mœurs, pour inspirer la crainte de Dieu à une jeune fille, une gouvernante en sçait toujours assez, un précepteur est toujours assez habile. Cela prouve bien no-tre peu de Religion. Le Pere Croiset, second Tome de ses Reflexions Chrétiennes.

Quel fond plus précieux peut laisser un pe-

re à ses enfans qu'une excellente éducation? Mais quel honneur peut faire à des enfans mal que les pa- élevez un gros heritage! Auffi se sent-on plus rens puif-sent laisser obligé aux parens de la bonne éducation fent lasser qu'on en a reçuë, que des grands biens qu'ils fans, &c. nous ont laissez. Si quelqu'un n'a pas soin 1. ad Ti-des siens, & particulierement de ceux qui sont moth. 5. dans sa maison, dit l'Apôtre, il a renoncé à la foi, & il est pire qu'un infidele. Ces peres de famille que les enfans ne voyent que comme des étrangers & en passant, & qui livrez aux affaires ou aux plaisirs, pensent aussi peu à leur éducation, que si elle ne les regardoit point: ces peres n'ont-ils point quelque part à cet oracle de l'Apôtre? Ces meres qui ne font habiles qu'au jeu, & qui ignorent bien fouvent jusqu'aux premiers principes de leur Religion; ces meres qui uniquement occupées de parures, ou de divertissemens, abandonnent le soin, & l'éducation de leurs en-fans à la bonne soi des domestiques : ces meres, selon l'Apôtre, sont-elles fort chrétiennes? De bonne soi, que signifient ces paroles: Fidem negavit, & est insideli deterior? Negliger l'éducation de ses ensans, c'est avoir renonce à la foi ; c'est être pire qu'un insidele. Le Saint Esprit n'outre jamais les veritez dont il est la source. Sera-t-on bien reçu à dire qu'on avoit remis ce soin à d'autres? La principale obligation d'un pere, & d'une mere envers leurs enfans, c'est de leur donner une bonne éducation. Le soin que les autres en prennent ne fait que partager la charge. Les enfans peuvent avoir des maî-tres, mais ces maîtres ne dispensent pas les parens du devoir de juger par eux - mêmes fi leurs enfans sont bien élevez; & encore moins de l'obligation indispensable de leur donner bon exemple. Le même.

Tome II.

voyent, qu'ils ne retiennent ce qu'on leur Les parens dit. Un pere emporré, corrigera toujours sont obliinutilement les fougues & les faillies impe- gez de dontueuses d'un fils mal né; une mere toute au xemple à dehors inspirera-t-elle à sa fille l'amour de leurs enla retraite? Les enfans imposent un nouveau devoir aux parens d'être exemplaires; nul défaut en famille qui ne soit scandaleux. Le falut des peres & des meres est attaché, pour ainsi dire, à celui de leurs enfans; ils sont responsables de tous les pechez que commet-tent leurs ensans faute d'éducation & de bons exemples. Tel homme paroît fort reglé dans sa conduite, qui sera peut-être reprouvé, parce qu'il a des enfans méchans, & mal élevez. N'épargnez rien pour donner une bel-le éducation à vos enfans, vous ne sçauriez leur laisser un plus riche heritage. La bonne éducation est un fond inaliénable; il est toûjours fertile, il ne craint ni le dérangement des saisons, ni les plus sacheux accidens de la vie. Un homme de bonnes mœurs & bien élevé trouvé toûjours un abri dans son propre fond. Le même Pere Croiset:

Si l'on avoit soin d'élever les enfans selon Combien ces grands principes de Religion; si un pere, l'éducation des enfans tenoient cette conduite; si les instructions qu'on seur donne des la pieté; se leur bas âge, étoient assaisonnées de quelques de Dieu. sentimens de pieté, l'horreur du vice croîtroit avec l'âge, & la vertu deviendroit comme naturelle aux enfans. Ce fut par là que la mere de Saint Louis lui imprima une si grande horreur du peché mortel ; les premieres leçons de pieté & de religion s'effa-

cent difficilement.

Joignez à ces pieuses instructions une ma-la maniere douce & efficace; une tendresse trop in-dulgente est aussi nuisible aux enfans, qu'une enfans, severité outrée. On ne reprend jamais avec fruit, quand on reprendavec passion. La mauvaise humeur, & les emportemens du pere ou de la mere sont souvent plus reprehensibles que la faute des enfans qu'ils châtient. Une correction tranquille est toûjours utile; il y en a quelquesois de muëttes, qui sont encore plus efficaces. Il faut qu'un morif de pieté ait toûjours part à la correction. Le même.

Ce qui est cause que les enfans profirent ra- Les peres rement des remontrances qu'on leur fait, c'est & les me qu'on les reprend plûtôt pour soi que pour res ont souve plûtôt parce qu'on trouve levre soi que pour souve le levre soi que pour soi que s quon les reprend plutot pour los que pour fouvent eux; plûtôt parce qu'on trouve leurs fautes plus d'écur incommodes, que parce qu'elles font dange- gard à feur reuses. Au lieu de faire entrer la tendresse, rissaction, & la raison dans la conduite qu'on tient à dans l'éduleur égard ; on ne les aime , on ne les loue, cation de on ne les châtie que par humeur : au lieu leurs en-de les caresser, & de les menacer pour les bien des encourager à mieux faire, ou pour les inti- enfans, mider de ce qu'ils font mal; on ne les caresse & on ne les menace que pour se sais-faire soi-même; & pour parler en general, on envisage moins le plus souvent le bien des enfans, que l'on n'envisage son plaisir ou sa passion. Les uns les envoyent dans les Colleges, parce qu'ils sont à charge au logis, plûtor que pour leur faire apprendre les scien-ces necessaires; les autres les reuennent chez eux, parce qu'ils ne comprennent pas que leur éducation soit assez importante pour meriter la dépense qu'il faudroit faire; ou parce qu'ils les aiment d'une tendresse déraisonnable, & onner bon exemple. Le même.

Qu'ils ne peuvent se resoudre de les éloigner.

Les enfans copient plus aisément ce qu'ils Leur interêt devroit être l'unique regle qu'an

EDUCATION DES ENFANS.

devroit suivre dans la maniere de les élever. Ce n'est souvent que sa commodité, ou une tendresse déraisonnable que l'on consulte, & que l'on fuit. C'est pourquoi le bien des enfans entre fort souvent dans leur éducation, comme une simple circonstance, plûtôt que comme la veritable raison. C'est sur ce principe que roule souvent la conduite que les peres & les meres tiennent envers les enfans; ils se cherchent en cela comme en tout le reste. Ils ont peu d'égard à la reformation de leurs mœurs, à leur instruction, à leur avancement en toutes choses, dès qu'il est question de se contraindre. Les soins qu'ils leur donnent, & les leçons qu'ils leur font, ont plus de rapport à leur fantaisse, ou à leur commodité, qu'à leur devoir. La corruption est si grande en ce point, qu'elle infecte jusqu'aux sentimens les plus naturels de l'homame. Livre intitulé, de l'Education des Enfans,

par le sieur Jean Pic.
Lorsque les enfans ont quelque brillant & quelque vivacité qui divertit, on leur passe zes doivent beaucoup de défauts qu'ils ont, & on leur en laisse contracter de nouveaux dont ils se sens'inftruire laisse contracter de nouveaux dont ils le sendes bonnes tent toute leur vie; ce qui ne persuade que se mauvait etnt toute leur vie; ce qui ne persuade que se mauvait etnt, qu'on ne souhaite qu'ils soient jolis & de leurs en agréables que pour son plaisse x rarement fans.

pour leur bien. Nous voyons même qu'on les leurs et para se une mare qu'and on les chagrine un pere & une mere, quand on les avertit des mauvais endroits de leurs enfans; ils n'en veulent sçavoir que les bons. Cependant, ils ne peuvent se dispenser en conscience de s'instruire également de ce qu'ils ont de bon & de mauvais, & d'avoir le dégoût de leurs défauts, comme ils ont le plaisir de leurs bonnes qualitez. Le même.

Ne faites pas toûjours connoître à vos en-Les pirens
ne doivent fans, que vous les jugez capables de tout le
pis tofijours faire de penfer d'eux; ce feroir leur aider en quelde penser d'eux; ce seroit leur aider en quelque sorte à surmonter la pudeur qui les res tient, que de découvrir à leurs yeux ce qu'ils squent, ni prennent soin de cacher aux votres, & leur la mauvaise donner peut-être occasion de se rendre à des sentimens, que la honte de les mettre au jour les avoit empêché d'écouter. C'est pourquoi, paroiffez toûjours disposez à bien ju-ger d'eux, dans le temps même qu'ils vous donnent occasion d'en juger mal. Ménagez adroitement leur gloire, tant que vous pour-rez diffimuler leurs défauts sans danger. La confusion où les jettera la bonne opinion que vous leur témoignerez dans le temps même qu'ils s'en trouveront indignes, leur fera une fecrete peine, & aura sans doute plus de pouvoir pour les aider à surmonter leur panchant, que toutes les leçons, que tous les repro-ches, & que toutes les menaces que vous leur pourrez faire. Le même.

Le moyen Si vous voulez réuffir à corriger vos en-le plus effi- fans des défauts qu'ils ont contractez, & les cacedere empacher d'y recomber cace de re-prendre les empêcher d'y retomber, ne vous accoûtu-enfans, & mez point à leur faire de longs discours, de conject vous vous exposeriez bientôt à n'être point écouté, & vous vous feriez regarder sur le pied d'un homme qui aimeroit à parler, & qui leur parleroit autant pour lui que pour eux, c'est-à-dire, autant pour satisfaire à la dé-mangeaison de faire des remontrances, que pour les éloigner de ce qui leur peut faire tort. Corrigez-les en peu de mots sans les troubler; faites en sorte que ce que vous leur direz leur demeure, & fasse impression fur leur esprit; mais sur-tout qu'il n'y air au- ils les laissent à eux-mêmes, & ne leur don-

cun air ni de paffion , ni de mauvaise humeur, ni d'envie de reprendre. Le même.

Les loix humaines vous peuvent donner suite da des droits sur la fortune de vos enfans; mais même suvous n'en fçauriez avoir sur leur vocation jet. d'autre que del'éprouver d'une maniere chré-tienne. Vous vous rendez coupables, lors que vous la troublez ou directement ou indirectement. Vous pouvez quelquefois les traiter avec préference dans leur établissement temporel, selon votre prédilection, & n'être pas peres pour les uns comme vous l'êtes pour les autres. Mais quant à leur établissement éternel, vous n'en pouvez user envers les uns plus avantageusement qu'envers les autres: Il n'y a point sur cela de droit de préserence; nulle loi qui vous dispense, & qui vous autorise : les aînez ne passent point devant les cadets, de même que les cadets ne sont jamais préferez à leurs aînez, & vous devez être également peres pour tous. Le même.

Les peres & les meres ont consacré leurs
Les peres & les meres ont consacré leurs
enfans à Dieu par le baptême; on y a reappanienenfans à Dieu par le baptême, au peché, au nent plus noncé pour eux, au demon, au peché, au nent p monde, & à tout ce qui lui appartient; on à Dieu qu'aux pa-leur a donné des parrains & des marraines, rens. par-afin de répondre pour eux. C'est à cette conticuliere. dition qu'ils ont été lavez dans le Sang de Jesus-Christ, qu'ils ont été par la vertu toute-puil- & ils les fante de la grace dégagez des liens du demon, & purifiez des fouillures du peché; qu'ils ont été sanctifiez & revêtus de l'innocence qui les a rendus enfans de Dieu. C'est donc Dieu qu'ils appartiennent maintenant ; ils ont été à leurs parens dans leur premiere naissance qu'ils avoient tirée d'eux; mais en même temps ils étoient enfans de la colere de Dieu, esclaves du demon & du peché. Depuis que Dieu leur a fait trouver, par un effet de sa misericorde infinie, une seconde naissance dans le sein de son Eglise, & qu'il les a rendus les heritiers de son Royaume, il est juste qu'ils appartiennent plus à Dieu & à l'Eglise qu'à leurs parens. Il veut cependant les leur remettre entre les mains, non pour les faire devenir une seconde sois ensans d'Adam, en leur donnant encore la mort par le poison de l'amour du siécle; mais pour conserver soigneusement dans leurs cœurs la grace qui les rend purs à ses yeux, & même pour la faire croître en eux jusqu'au jour qu'il lui plaira de les redemander. De là on doit conclure que les peres & les meres ne peuvent regarder les enfans après le bapteme, que comme de tres-precieux dépôts, que Dieu leur a mis entre les mains, & dont il leur demandera un compte tres-exact ; ils ne les peuvent negliger sans infidelité, ni en disposer selon leurs volontez particulieres, fans une injustice criminelle. Livre intitulé, Avis salutaire à une mere sur l'éducation de ses

Voilà la source ordinaire de la corruption La mauvaide la jeunesse. Les parens la plûpart, sont se éducatout plongez dans les affaires, dans les emtion que
plois, dans le monde, ils sont le plus souvent
pleins de l'esprit du siècle, ou même dans des
desordres visibles & grossiers. Ils sont incadesordres visibles & grossiers pour le Ciple il la coruppables d'élever leurs enfans pour le Ciel; il la corruption de l'faudroit pour cela qu'ils agiffent contre leurs jeunesse, et contre leur pente naturelle. Ils ignorent même tres-souvent les maximes, qui seules peuvent former la crainte de Dieu & la pieté dans leurs enfans; ainsi, ou

ment après fon fervice:

leurs de-

connoître

ont.

PARAGRAPHE SIXIEME

nent aucune éducation; ou s'ils leur en donnent quelqu'une, ils ne les élevent que dans le faste, la vanité, l'orgueil, l'interêt; ils les forment sur leur modele; ils leur donnent le caractere qu'ils veulent qu'ils ayent un jour, pour les sacrifier à l'idole du monde. veillera fur leur maintien, fur leur contenance, fur leur air, fur leurs manieres, fur leur démarche; on leur apprendra à gagner le monde, à se rendre complaisans, à s'infinuer dans les bonnes graces des Grands; & s'il y en a quelqu'un qui n'ait pas ces talens, il en faut faire, dit-on, un Religieux. Le même.

On peut donner de bonnes in-

Les enfans

fuivent na-turelle-ment les

mauvais

exemples que leur donnent leurs pa-

Il faut re-medier de bonne heu-re aux li-benez &

zens.

Le moyen de procurer que les enfans de-meurent dans la fainteté qui leur a été com-muniquée au Baptême, & de les instruire aux enfans des maximes de notre Religion, dès qu'ils dès leur sçavent proponeer quelque l'avent proponeer que l'avent que l'av ces âges les enfans sont capables d'apprendre des sottises & des sornettes, comme on le voit par experience, dans la plûpare des familles, où les peres & les meres abusant de la simplicité agréable de ces jeunes ames, prennent un malheureux plaisir, à leur faire dire des choses peu chrétiennes; ne peut-on pas aussi facilement, & avec bien plus d'honneur & d'utilité leur apprendre de bonnes choses, pour jetter dans ces terres tendres des semences de vertu, qui produiroient leur fruit dans le temps ? Le même.

Les enfans ayant du respect pour leurs parens, ils ne se porteront pas à condamner leurs actions; & comme ils ne sont pas capables de choifir dans leurs personnes ce qu'ils y doivent honorer, souvent ils aiment, &ils estiment les vices mêmes qui sont en eux, & épousent facilement leurs sentimens les plus dangereux. Tout ce qu'un enfant peut faire dans un âge si foible & si tendre, dit Saint Augustin, c'est de considerer ses parens, & de faire aveuglément ce qu'il leur voit pratiquer : De sorte que la corruption qui regne dans le monde, ne vient que du mauvais exemple que les parens donnent à leurs en-

fans. Le même.

Il est sur-tout de grande importance de ne pas laisser prendre aux enfans une trop gran-de liberté dès le commencement, de peur que dans la fuite, le mal qui a toûjours de petits commencemens, ne s'accroisse & ne grossis-fe jusqu'à devenir incurable; comme il arrive à la plûpart des enfans, aufquels les parens donnent toute liberté pendant qu'ils sont petits, & qui deviennent ensuite leurs maîtres par cet elprit d'indépendance, dans lequel ils les ont laissé croître. Il faut donc y remedier de bonne heure, & si-tôt qu'on appercoit en eux les moindres étincelles des pasfions, y apporter le remede, ou de douceur, ou de severité, & même de châtiment, que la prudence & la charité font juger être plus propre & plus utile. Un mensonge, une defobeiffance, une parole deshonnête, une vengeance, une injure, & choses semblables, ne doivent jamais être souffertes sans quelque châtiment. Le même.

Un pere & & une me-re doivent garder dans le cœur la charité & la douceur en corrigeant leurs enfans.

Un pere ou une mere charitable ne peuvent ne se pas mettre en colere quelquefois; car autrement ils manqueroient à leur devoir. Mais il faut que ce soit une sainte colere, qui soit conduite par la raison, animée de l'esprit de Dieu, & qui ne s'arme pas con-tre la personne de leurs ensans, mais uniquement contre leurs défauts, & leurs vices,

complaifans fans pecher contre les regles de la charité de Dieu & du prochain. Ils doivent imiter les Medecins, qui se fâchent contre le mal pour fauver le malade; & ne craignent pas de le contrifter, & de lui faire un mal quelquefois affez fenfible, afin d'en détourner ou d'en détruire un plus grand. Ain-si il faut conserver toûjours une douceur veritable dans le cœur, pendant que les paro-les & les actions ne sont paroître que de la severité. Le même.

Il est quelquefois necessaire d'user d'un re- La modera thede violent, ou pour arrêter le cours d'un tion que les peres & les peres & les meres de la peine à de la peine de l mede violent, ou pour arrêter le cours d'un a de la peine à demeurer dans le milieu d'u- doivent ne fage moderation , & en voulant fuir un observer excés, on tombe dans un autre fouvent encore plus dangereux. C'est l'écueil où tombent la plûpart des parens, les uns d'un cô-fans, té, les autres de l'autre. Ce qui ne vient que de ce qu'on suit plûtôt l'humeur & la passion dans la conduite de sa famille, que non pas la raison. Ceux qui par leur pente naturelle font portez à la severité, traitent leurs en-fans avec une rigueur inhumaine, & tres-déraisonnable: Ceux au contraire dont l'humeur est plus douce & plus benigne, font cause de leur perte par une mollesse lâche; & une indulgence qui souffre tout. La grace & la charité sçavent merveilleusement allier cette double conduite, qui étant separée, est pernicieuse & criminelle, & étant réunie est tres-salutaire. Elles en composent donc une troisiéme par le mêlange de l'une & de l'autre. La charité qui n'est que la production de la grace dans le cœur, conserve toujours la douceur au dedans, témoigne sa moderation dans ses paroles, est ferme dans les choses esfantielles, & quelquefois severe dans les choies eléfentielles, & quelquefois severe dans le châtiment. Mais elle s'y porte avec tant de sagesse de retenue, qu'elle se fait aimer, lors
même qu'elle se fait craindre, & qu'elle paroît douce, lorsqu'elle est severe. Le même.

Un pere & une mere devroient tous les Les parcis
jours offrir à Dieu leurs prieres pour les sautes que peuvent commettre leurs enfans par
leurs paroles, par leurs actions, par qualques.

leurs paroles, par leurs actions, par quelques pour leurs manquemens à leurs devoirs, ou même par enfans. leurs pensées ou les desirs de leur cœur, pour imiter le saint homme Job, qui offroit chaque Job, & jour à Dieu des sacrisices pour les pechez que ses enfans pouvoient commettre. Ce devroit être la plus grande de leurs applications, & la plus forte de leurs paffions, de fouhaiter devant Dieu la fanctification de leurs enfans. Le même,

Saint Paul nous affure qu'une mere de fa- Obligation mille doit se sauver par les enfans qu'elle met-qui rega-tra au monde, en procurant qu'ils demeu-lierement rent dans la foi, dans la charité, dans la les meres fainteté, & dans une vie bien reglée. Toute chrétien-autre porte pour entrer dans le Ciel lui est prendre fermée, & il n'y a point pour elle d'autre soin de voye d'aller à Dieu. Elle doit former route leurs en-fine. fa pieté là-dessus, ne se point figurer d'autre fins.
plus pressante devotion pour elle que cellemoth. 2:

respoit pas à co d'Original de la concoureroit pas à ce dessein, seroit pour le moins fort suspecte. Toutes les actions de piete sont par elles-mêmes tres-faintes; j'en tombe d'accord; mais ce seroient des devotions indiscretes & mal reglées pour une mere qui doit travailler dans son ménage, veiller sur sa famille, y mettre le bon ordre, retenir ses enfans & les instruire, parce que c'est là son obligaausquels ils ne peuvent être indifferens ni tion la plus importante, & sur laquelle il le-R 4

rection de

Sur l'injuste

préference que les pa-rens font de leurs

ra décidé de son éternité. Le même. Si les peres & les meres consider oient leurs les peres enfans comme des dépôts que Dieu leur a les meres confiez, on ne verroit pas, comme on voit prendre de tous les jours, des enfans negligez par des pe-leurs en-fans.

leir rien sorres mondains, qui pour ne vouloir rien retrancher de leur luxe, & de leurs plaifirs, abandonnent l'éducation d'une famille désolée. Malheur à vous, pere barba-re, qui pour entretenir votre saste, laissez languir des enfans bien nez dans une oisiveté honteuse. Malheur à vous, mere dénaturée, qui pour prendre sans distraction, vos divertissemens frivoles, laissez corrompre des enfans innocens parmi des domestiques déreglez : dignes l'un & l'autre, qu'un créancier P(al. 18. impiroyable, selon l'imprécation du Prophete, vienne à vous enlever des biens dont vous faites un usage si contraire aux intentions de la Providence, qui vous les donne pour vos enfans. Le Pere d'Orleans, Tome 1. de l'Instruction Chrétienne sur l'Education des Enfans. Si les parens consideroient leurs enfans en

cette qualité, c'est-à-dire, comme des dé-pôts, que Dieu leur met entre les mains, non seulement on ne verroit pas ces abandons si criminels, mais on ne verroit pas même, ces trop grandes inégalitez, qui sont d'ordinai-re dans les familles, des semences de division si funestes, & qui causent souvent aux peres des déplaisirs d'autant plus cuisans, qu'ordinairement il arrive, que ceux de leurs en-fans, pour lesquels ils ont negligé tous les autres, sont ceux, dont par un redoutable, mais juste jugement de Dieu, ils ont moins de satisfaction. Ainsi ce pere & cette mere n'épuiseroient pas tous leurs soins à l'éducation d'un aîné, parce qu'il est mieux fait que les autres, persuadez qu'ils leur avoient tous été donnez également de la même main

de Dieu. Le même.
Saint Augustin se plaint que son pere reduisoit tous les motifs qu'il lui apportoit pour l'engager à étudier, au desir qu'il avoit de le tels masimes du
chiftinguer des hommes vulgaires. Cela étoit
chiftinif
me.

eff-il excufable, s'il ne fe propose pour fin
dans l'éducation de ses enfans, que d'en faire
d'honnêtes gens, & qu'il neglige ce qui peut
en faire de bons & de parfaits Chrétiens? S'il ne s'applique pas à leur inspirer les maximes de l'Évangile, à les reprendre & à les cor-riger de leurs défauts, à reprimer de bonne heure leurs passions naissantes, à les fairein-Aruire des principes de notre Religion? C'est à quoi peu de gens pensent, & c'est ce qui fera un jour la matiere de leur jugement. Le

Il faut prendre garde de donner mauvais exemple

Il faut éle-ver les en-fans dans

Un Ancien disoit sagement, qu'il falloit respecter les enfans; il vouloit dire que non seulement il ne faut pas faire devant les enfans ce qu'on ne veut pas qu'ils imitent; mais qu'il ne faut pas même dire devant eux ce qu'il aux enfant, est dangereux qu'ils entendent; trop tôt la corruption commune leur donnera ces leconstitution commune feur donnera ces fecons si fatales à leur innocence : si par des discours indiscrets un pere les a prévenues, comment en arrêtera-t-il les esfets ? On se plaint si souvent, qu'aujourd'hui le déreglement prévient l'age. Le cœur n'est pas plus corrompu aujourd'hui qu'il étoit autresos ; mais on chore meint la correnties es leimais on choye moins la corruption, & loin de donner à l'enfance les preservatifs neces-faires contre les vices de la jeunesse, on prépare aux vices de la jeunesse la plus innocente enfance. Le même.

Elevées dès leur bas âge à examiner des Manvaile modes & des ajustemens, & se faire une étu- education de des vanitez du siécle, à courir après les des filles spectacles, à recueillir dans les Romans les passions d'autrui, & se les rendre propres, à abuser de leur esprit & de leur beaute pour seduire des ames, & n'avoir d'autre desir que celui de plaire, de voir & d'être vûes, à s'ellimer heureuses d'avoir sçû par leurs attraits captiver un cœur, & faire une conquête. De viennent ces airs immodestes, & qui semblent n'être inventez que pour annoncer qu'une chasteté est chancelante. De là ces discours trop libres, & qui approchent dulibertinage; & de là, en un mot, cette conduite, qui n'est pas hors de tout soupcon. Tire d'un Sermon manuscrit du Pere Etienne Chamillard.

Des époux engagez dans les desordres du Negligence fiécle, songent-ils à donner des leçons & des des parens exemples de pieté à leurs enfans? à peine leur à infirme vigilance & leur tendresse daignent-elles s'étendre jusqu'à leur salut ; une teinture legere la piete. de religion occupe tout leur zele; & je ne fçai fi nous avons aujourd'hui de preuves, & plus convaincantes & plus triftes des vices qui défigurent l'Eglife, que l'indifference des parens à fanctifier leurs enfans. Inquiets, exacts, empressez à les former pour le monde, à les établir fur la terre, il leur importe peu qu'ils foûtiennent avec dignité le caractere de fideles, & qu'ils se sauvent. Ils ne se contentent pas de violer eux-mêmes la loi de Dieu, ils voudroient encore se faire sui-vre dans leurs égaremens, par leurs enfans. Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.

Le caractere des peres & des meres qui Dureté & negligent l'éducation de leurs enfans, a je ne intentibilisçai quoi de farouche qu'il est difficile d'exprimer. L'on comprend comment leurs pasfions peuvent les occuper jusqu'au point de regigent les dévourner de leurs devoirs les plus essen l'aducation les détourner de leurs devoirs les plus effen-tiels; comment entêtez des vûes de leur am-fins. bition, ils en viennent quelquefois à faire peu de cas de ce qu'ils devroient avoir plus à cœur: il est tout visible, que si l'avarice les possede, elle ne leur permettra pas de faire les dépenses necessaires pour former leur, famille aux exercices qui lui conviennent. Il feroit difficile qu'ils donnassent leur applica-tion à leur domestique, s'ils sont plongez en des plaisirs déreglez, s'ils ont des attaches criminelles ; mais enfin, malgré tous leurs déreglemens, nous ne sçaurions nous imaginer qu'ils dépouillent ces sentimens de tendresse que la nature allume dans leur cœur pour leurs enfans. On voit néanmoins des peres & des meres aussi indifferens pour leurs ensans, que s'ils ne les avoient point mis au monde. Tant que ces pauvres enfans sont incapables d'action, & de raisonnement, ils veillent à leur santé, ils les souffrent. Sont-ils en état de recevoir de bonnes impressions, ils ne les voyent plus qu'avec chagrin : ils vou-droient les éloigner de leur presence : pour peu qu'ils puissent colorer leur dureté, ils les en éloignent en effet. Cette aversion & cet oubli doivent nous paroître incroyables; l'humanité nourrit toûjours quelque étincelle d'un amour, qui est l'appui le plus solide & le plus necessaire de la societé. Livré intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale, Tome 2.

Quel est, mes chers Auditeurs, le crime

le leurs en-

qui porte les enfans.

Lecrime

des meres qui don-

nent une mauvaife edification à leurs fil-

L'énormi- d'un pere, qui deshonorant sa qualité de Chré- l'exemple l'anéantit ? Le même. té du crime tien, & non moins indigne du nom de pere qu'il porte, scandalise lui-même ses enfans, & les corrompt par ses exemples? C'étoit à lui comme pere, à les former aux exercices de la Religion: & c'est lui au contraire, qui par des discours impies, par ses railleries au moins imprudentes fur nos mysteres, par son éloignement des choses saintes, par son opposition affectée à tout ce qui s'appelle œuvres de pieté; en un mot, par sa vie toute payenne, leur communique son libertinage, & son esprit d'irreligion. C'étoit à lui, par son devoir de pere, à corriger les emportemens de leur jeunesse, & à reprimer les saillies de leurs passions; & c'est lui-même qui les autorise, par des emportemens encore plus honteux, dans un âge aussi avancé que le sien, & par des passions encore plus solles & plus insenfées. C'étoit à lui à regler leurs mœurs ; & c'est lui-même qui par des débauches, dont ils ne sont que trop instruits, & qu'il n'a pas même foin de leur cacher, semble avoir entrepris de les entraîner, & de les plonger dans les plus infames déreglemens. A combien de peres dans le Christianisme, ce caractere ne convient-il pas ? On ne se contente pas d'être libertin; on fait de ses enfans, par l'éducation qu'on leur donne, une succession & une generation de libertins ; on n'a fur eux de l'autorité, que pour contribuer plus efficacement à leur perte ; on n'est leur pere, que pour leur transmettre ses vices, que pour leur inspirer son ambition, que pour leur faire succer avec le lait le fiel de ses inimitiez, que pour les engager dans ses injustices, en leur laissant pour heritage des biens mal acquis. Ne vaudroit-il pas mieux, dit Saint Chrysostome, les avoir étouffez dès le berceau ? & si nous avons horreur de ces peuples infideles, qui par une superstition barbare, immoloient leurs enfans à leurs idoles ; en devons-nous moins avoir de ceux qui, au mépris du vrai Dieu, à qui ils scavent que leurs enfans sont consacrez par la grace du Baptême, les sacrifient au demon du siécle, dont ils sont eux-mêmes possedez. Le Pere Bourdaloue, dans ses veritables Sermons. Sermon troisième du premier Avent, où il traite du scandale.

Quel est le desordre d'une mere mondaine, qui chargée de l'obligation d'élever dans la qui chargée de l'onigation d'elever dans la personne de ses filles, des servantes de Dieu, & des épouses de Jesus-Christ, est affez aveu-gle: disons mieux, & souffrez ces expressions, est assez cruelle, pour en faire des victimes de Sathan, & des esclaves de la vanité du monde : qui fous ombre de leur apprendre la science du monde, leur apprend celle de se damner; qui leur en montre le chemin, & qui détruit par ses exemples, toutes les le-cons de vertu, qu'elle sçait si bien d'ailleurs leur faire par les paroles : Car malgré le scandale qu'on leur donne, on prétend encore avoir droit de leur faire des leçons : à quelque liberté que l'on se porte, & quesque commerce, ou sufpect, ou même declaré que l'on entretienne, en vertu du titre de mete, on ne laisse pas de précher à une fille la regularité, & d'exiger d'elle la modestie & la retenue : on veut qu'elle soit souple & docile, tandis que l'on s'émancipe, & que l'on secoué le joug de les pour les faire instruire dans les arts & dans devoirs les plus essentiels. Mais quelle force les sciences profanes. Ils fonttout leur possipeur avoir ce zele, quoi que maternel, quand ble pour leur procurer des emplois honoratexemple ne le soutient pas, ou plûtôt quand bles à la Cour & dans les armées; ile leur s'émancipe, & que l'on secouë le joug de ses devoirs les plus essentiels. Mais quelle force

Saint Augustin & Saint Chrysostome prétendent que les peres & les meres sont autres fant de Pasteurs & d'Evêques dans leurs familles. Comme donc les Pasteurs & les E-nez de vêques doivent être, selon la signification même de leur nom, appliquez à veiller sans cesses une res doivent aussi et confié; les peres & les meres doivent aussi être confié; les peres & les meres doivent aussi être incessamment appliquez à la conduite & au gouvernement de leur famille, avec cette difference, que leur assiduité doit être encore plus grande en quelque façon que celle des Pa-fteurs : puilque leurs enfans ne sont si proches d'eux, qu'afin qu'ils les ayent nuit & jour devant les yeux, & qu'ils soient témoins de toutes leurs démarches; au lieu qu'il n'est pas possible que les Pasteurs voyent toûjours ceux dont ils doivent répondre. Les parens voyent les actions de leurs enfans les plus communes, & l'esprit avec lequel ils agissent; rienne se dérobe à leur connoissance de ce qui les regarde; s'ils ont un peu de vigilance & d'application, ils en peuvent remarquer les moindres mouvemens, & les moindres inclina-

tions, soit au bien, soit au mal. Le même. Le Saint Esprit donne plusieurs regles pour Negligence l'éducation des ensans, parce que c'est une des parens chose des plus importantes qui soient dans la chrétiennevie. Les Grands du monde ont à la verité ment leurs un extrême soin de faire élever leurs enfans enfans. selon leur naissance; & on voit au contraire, qu'après que les enfans sont devenus par le Baptême enfans de Dieu, on ne se met point en peine de leur procurer une éducation qui réponde à cette grandeur, qui est sans comparation plus réelle que l'autre, quoi qu'elle ne tombe pas sous les sens. De là vient que ces ames soibles se perdent aisément, ou par le peu de soin qu'on a de les regler, ou par les mauvaises compagnies aufquelles elles se trouvent exposées; & souvent les playes que l'on a reçues dans ces premieres années, engagent dans des maladies qui durent autant que la vie. Que les personnes done, que la divine Providence a établies maîtresses de cette éducation honnête & chrétienne, s'y appliquent d'une maniere digne de leur vocation. Imaginez-vous donc que vous êtes comme un statuaire, & que vos enfans sont dans votre maison comme des statuës d'or, que vous devez former & embellir chaque jour; travaillez continuellement à orner leurs ames de toutes fortes de ver-Si vous élevez bien votre fils, votre fils un jour élevera bien le sien, & ce dernier en fera de même. Ainsi il se fera une suite & une chaîne de pieté & de vertu, qui ayant pris son origine de vous, passera bien avant dans votre posterité, & il natura une infini-té d'excellens fruits de cette premiere racine d'une bonne éducation. Livre intitule, Re-

gles Chrétiemes pour le Mariage.

Qu'on ne dife point, qu'on ne peut dompter la jeunesse; car si Saint Paul oblige les fem-même sujest mes veuves à prendre ce soin, combien plus y oblige-t-il les hommes? Mais tout le mal vient de leur lâcheté & de leur negligence, & de ce qu'ils ne travaillent pas à les former à la pieré dès leurs plus tendres années. Les parens se donnent beaucoup plus de peine

EDUCATION DES ENFANS.

ils travaillent de tout leur pouvoir à les rendre considerables dans le monde; mais ils ne font mourir de chagrin. Leurs enfans les prennent aucun soin de leur faire obtenir un traitent, comme ils ont eux-mêmes traité rang honorable dans la Cour celeste, ni de Dieu. Ils ne les lui ont point assujettis en les leur procurer la saveur du Roi du Ciel. Le

Les parens se plaignent souvent des desobeissances, du libertinage, & des mauvais trai- propre experience l'injure qu'ils lui ont faitemens de leurs enfans: mais qu'ils s'en prende Dieu enveis les nent à eux-mêmes, ils en sont les premiers res qu'il n'avoit sait naître d'eux, que pour coupables. Les enfans pour l'ordinaire sont quand leurs enfans sont tels qu'on les a formez; & c'est une terrible

amaffent du bien; ils leur acquierent des amis; punition de Dieu sur les parens, lorsqu'il est de tour leur pouvoir à les renétablissant dans sa crainte, & il ne veut pas qu'ils leur soient soûmis & obéissans à euxmêmes, afin qu'ils reconnoissent par leur te, en retirant de sa dépendance ces créatuêtre à lui. Auteur moderne & anonyme.

C'eft fou desobeil-Cans.

LI S G E

SOUMISSION ET OBEISSANCE QUE L'ONDOIT A L'EGLISE. Infaillibilité de l'Eglise en matiere de Foi; Heresie, & Heretiques rebelles à l'Eglise.

AVERTISSEMENT.

Ans le sens que nous prenons ici l'Eglise, on voit assez que ce sujet est entierement separé de la Foi, dont nous parlerons en son lieu, & de l'établissement de la Religion Chrétienne, dont nous avons déja parlé. Il est pourtant vrai que la Foi, l'Eglise, & la Religion Chrétienne sont quelquefois des noms synonimes, & quelque distinction qu'on y mette, elles se renserment & se contiennent les unes & les autres. Mais il sussit à avertir que nous ne mettrons rien dans ce recueil, qui ne soit propre de l'Eglise, prise dans son sens naturel : sçavoir, pour l'assemblée des Chrétiens unis dans la mesme créance, qui participente aux mesmes Sacremens, & qui reconnoissent le mesme Chef visible, successeur de Saint Pierre, & Vicaire de Jesus-Christ.

Comme l'Eglise prise en ce sens, établie par le Fils de Dieu, & gouvernée par le Saint

Esprit, a differentes qualitez qui la distinguent des autres societez schismatiques ou here-tiques; qu'elle est Une, Sainte, Catholique, Apostolique & Romaine; qu'elle est perpetuelle, & infaillible; nous mettrons ce que nous avons trouvé de plus remarquable sur tous ces titres, soit pour prouver qu'elle est l'Eglise veritable, & porter ceux qui en sont separez à y rentrer ; soit pour exhorter ceux qui sont nez & elevez dans son sein, à se

rendre dignes membres d'un corps si Saint, Ainsi, soit qu'on fasse un discours de controverse, soit qu'en supposant la doctrine orthodoxe sur cette matiere, on se contente d'exciter les Auditeurs, à vivre en veritables enfans de l'Eglise, on trouvera dequoi remplir son sujet. Mais comme on ne se peut gueres dispenser de parler de ceux qui sont separez de l'Eglise, & qui lui sont rebelles, nous y joindrons ce qui regarde l'opiniatreté des Heretiques, & les maux que cause l'Heresse.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

Dmorales peuvent faire le sujet & le par-tage d'un discours sur l'Eglise. La premiere est, qu'hors de l'Eglise on ne peut esperer d'être sauvé; & la seconde, que pour être sauvé, ce n'est pas assez d'être dans l'Eglise, si on ne vit eson les loix, & les maximes qu'elle

on ne vit leion lesloix, & les maximes qu'elle nous enseigne, & qu'elle nous preserit.

Pour ce qui regarde la premiere de ces propositions: 1°. Il est évident que sans la foi on ne peut être sauvé; c'estl'Apôtre qui nous en assure: Sine side impossible est placere Deo. Or ce n'est que dans l'Eglise que se trouve la veritable soi; c'estl-à-dire; la créance des veritez que le Fils de Dieu a revelées aux hommes: c'est par l'Eglise qu'il nous les propomes : c'est par l'Eglise qu'il nous les propo-se, & par son organe qu'il nous les fait connoître, & qu'il nous en instruit. C'est pourquoi les Heretiques qui sont hors de l'Eglise, ou ne croyent point du tout ces veritez, ou en les partageant, & n'en croyant qu'une partie, détruisent l'unité de la foi, & par absque Ecclesia inventus suerit, alienus erit à nu-c. 10,

Eux propositions tres-certaines & tres-morales, peuvent faire le sujet & le par-d'un discours sur l'Eglise, La premiere d'un discours sur l'Eglise, La premiere rée à l'Arche de Noé, où iln'y eut que ceux qui y étoient renfermez, qui échapperent du naufrage universel, qui enveloppa tout le re-ste des hommes. Sur quoi nous devons benir & admirer la misericorde de Dieu sur nous, de nous avoir fait naître dans le sein de son Eglise, & de nous avoir renfermez dans cette Arche, pour mettre, si nous voulons, notre salut en assurance. Ne devons-nous pas nous répandre en actions de graces pour un figrand bienfait, qui est la fource & le principe de notre bonheur éternel, &c.

2°. Hors de l'Eglise il n'y a non plus de charité que de foi, ni de veritable amour de Dieu, ni degrace fondificate, qui en noue.

de Dieu, ni de grace san ctifiante, qui en nous rendant ensans de Dieu, nous sait heritiers du Royaume éternel; c'est ce que nous enseigne Saint Augustin, par ces paroles, qui Tratt. de sont en la bouche de tout le monde : Si quis Symbol.